

RAPPORT ANNUEL

2021



Dieppe





## MISSION

Rayonner comme ville francophone inclusive et moderne, fière de ses racines acadiennes, offrant des services et des infrastructures de première qualité en harmonie avec l'environnement.

## VISION

Être une ville accueillante, dynamique et écoresponsable.

## VALEURS

### 1. Intégrité

Les élus, les gestionnaires et les employés de la Ville agissent avec respect, honnêteté et jugement dans l'exercice de leurs fonctions. À ce titre, ils font preuve de rigueur et d'équité dans leurs prises de décisions et dans l'accomplissement de leurs responsabilités. En transmettant des informations claires et précises aux résidents, en plus de faciliter l'accès à l'information, ils valorisent la transparence, l'écoute et la politesse.

### 2. Inclusion

Dieppe est un milieu de vie qui favorise la rencontre, les échanges et la cohabitation entre tous les groupes. La collectivité fait preuve d'ouverture et d'hospitalité, favorisant l'inclusion sociale et culturelle ainsi que le sentiment d'appartenance. L'administration, les membres du conseil et tous les employés municipaux agissent comme ambassadeurs de la Ville. À ce titre ils s'engagent à soutenir des bonnes pratiques en matière d'inclusion en faisant preuve de convivialité à l'égard de tous les résidents et partenaires pour encourager la fierté et le sentiment d'appartenance envers leur collectivité.

### 3. Innovation

Guidée par le principe d'innovation, la municipalité élabore des pratiques novatrices et audacieuses de sorte que les services municipaux soient rendus de manière efficace. Il est reconnu que le dynamisme, l'initiative, la créativité, l'ingéniosité et l'audace contribuent au rayonnement de la Ville, ce que tous les intervenants municipaux s'engagent à intégrer dans leurs activités quotidiennes.



## TABLE DES MATIÈRES

Message du maire.....	4
Avant-propos.....	5
Profil de la municipalité.....	6
Réalisations.....	7
D'où proviennent les revenus de la municipalité?.....	9
Conseil municipal.....	11
Réunions du conseil.....	13
Rémunération du conseil.....	14
Subventions à des fins sociales ou environnementales.....	15
Activités et subventions de développement économique.....	16
Services.....	17
Services généraux.....	18
Services d'administration générale.....	18
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire.....	18
Services d'hygiène du milieu.....	18
Services de protection.....	18
Services de transport.....	19
Services récréatifs et culturels.....	19
Services financiers.....	19
Services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées.....	20
Services d'approvisionnement en eau.....	20
Services de collecte et d'évacuation des eaux usées.....	20
Services financiers pour les services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées.....	20
Annexe 1 – Réunions ordinaires et extraordinaires.....	21
Annexe 2 – Réunions à huis clos.....	22
Annexe 3 – Subventions à des fins sociales ou environnementales.....	25
Annexe 4 – Subventions à des fins de développement économique.....	27
Annexe 5 – Subventions accordées sous forme de rabais à des organismes.....	28
Annexe 6 – Frais divers.....	29
Annexe 7 – États financiers audités de 2021.....	36





## MESSAGE DU MAIRE

Au nom du conseil municipal de la Ville de Dieppe, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel pour 2021.

Dieppe a poursuivi sa croissance phénoménale en 2021. Nous avons établi un record de construction en accordant 639 permis de construction représentant des investissements totaux de 101,9 millions. En comparaison avec l'année 2020, on constate une reprise marquée des projets commerciaux et industriels. La construction résidentielle a également connu une bonne année avec la création de plus de 568 unités de logement.

C'est sans surprise que les données du dernier recensement de Statistique Canada ont démontré une forte augmentation de la population de Dieppe, passant de 25 384 résidents en 2016, à 28 114 résidents en 2021, soit une augmentation de 10,8 %.

La Ville de Dieppe continue de grandir et d'être un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance de nos réalisations au cours de la dernière année, des subventions accordées à la communauté ainsi que les détails de nos budgets et états financiers.

Comme toujours, c'est un immense plaisir de vous servir très chers résidents.

Bonne lecture!

**Yvon Lapierre**  
Maire







## AVANT-PROPOS

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur la gouvernance locale et du Règlement 2018-54.

Il contient des renseignements généraux sur la Ville de Dieppe, notamment sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses frais d'utilisation (annexe 6), ainsi que des renseignements détaillés sur le conseil municipal, l'octroi de subventions puis le type et le coût des divers services fournis.

Les états financiers audités de 2021 figurent à l'annexe 7.





## PROFIL DE LA MUNICIPALITÉ

Ville moderne située au cœur de l'Acadie, Dieppe jouit d'une réputation enviable comme le démontre sa forte croissance au cours des dernières décennies. En moins de 30 ans, la population de Dieppe a plus que quadruplé.

Selon le recensement de 2021, sa population est de 28 114 habitants, soit une augmentation de 10,8 % comparativement à 2016.

Sa vocation commerciale et son économie fondée sur le respect de l'environnement en font un endroit privilégié pour faire des affaires, élever une famille ou passer des vacances. Même si on y retrouve un côté urbain très développé, on y trouve aussi un cachet particulier grâce à de nombreux parcs et espaces verts, et plus de 70 kilomètres de sentiers et voies cyclables.

### Démographie\*

- Âge moyen de la population: 40,8
- Total des logements privés: 11 993
- Densité de la population au kilomètre carré: 365

### Infrastructures municipales

- 1 site événementiel extérieur
- 1 parc à chiens
- 1 UNIplex (2 glaces, 1 piste de marche, 1 cuisine communautaire, 1 salle d'entraînement, 1 serre intergénérationnelle)
- 1 Centre Arthur-J.-LeBlanc (2 glaces)
- 1 Centre aquatique et sportif (3 bassins)
- 3 parcs communautaires, comprenant 1 piste de patins à roues alignées, 1 piste BMX, 1 parc de jets d'eau, 1 terrain de cerf-volant, 1 coin avec jeux de pétanque, fer à cheval, rondelles et palet sur plancher

\*Selon le recensement de 2021

- 2 jardins communautaires
- 1 anneau de glace réfrigérée
- 7 terrains de balles
- 4 terrains de soccer
- 1 terrain de football
- 1 piste d'athlétisme
- 6 terrains de tennis
- 3 terrains de pickleball
- 27 terrains de jeux, dont 1 parc accessible
- 1 terrain de disc golf
- 1 chapiteau extérieur pour spectacles (Place 1604)
- 2 parcs d'entraînement extérieur
- La municipalité possède également de nombreuses infrastructures gérées par la communauté dont la Maison de jeunes (parc de planche à roulettes et terrain de hockey-boule), Repaire jeunesse (mur d'escalade), 1 centre récréatif pour aînés, le Centre des arts et de la culture, le Marché de Dieppe
- 190 km d'aqueduc
- 185 km d'égout sanitaire
- 152 km d'égout pluvial
- 184 km de rues asphaltées
- 66 km de trottoirs
- 76 km de sentiers et voies cyclables
- 7 abribus

### Économie

- 639 permis de construction émis en 2021
- Valeur totale des permis émis de 101 900 000 \$
- Assiette fiscale de 3 296 950 850 \$





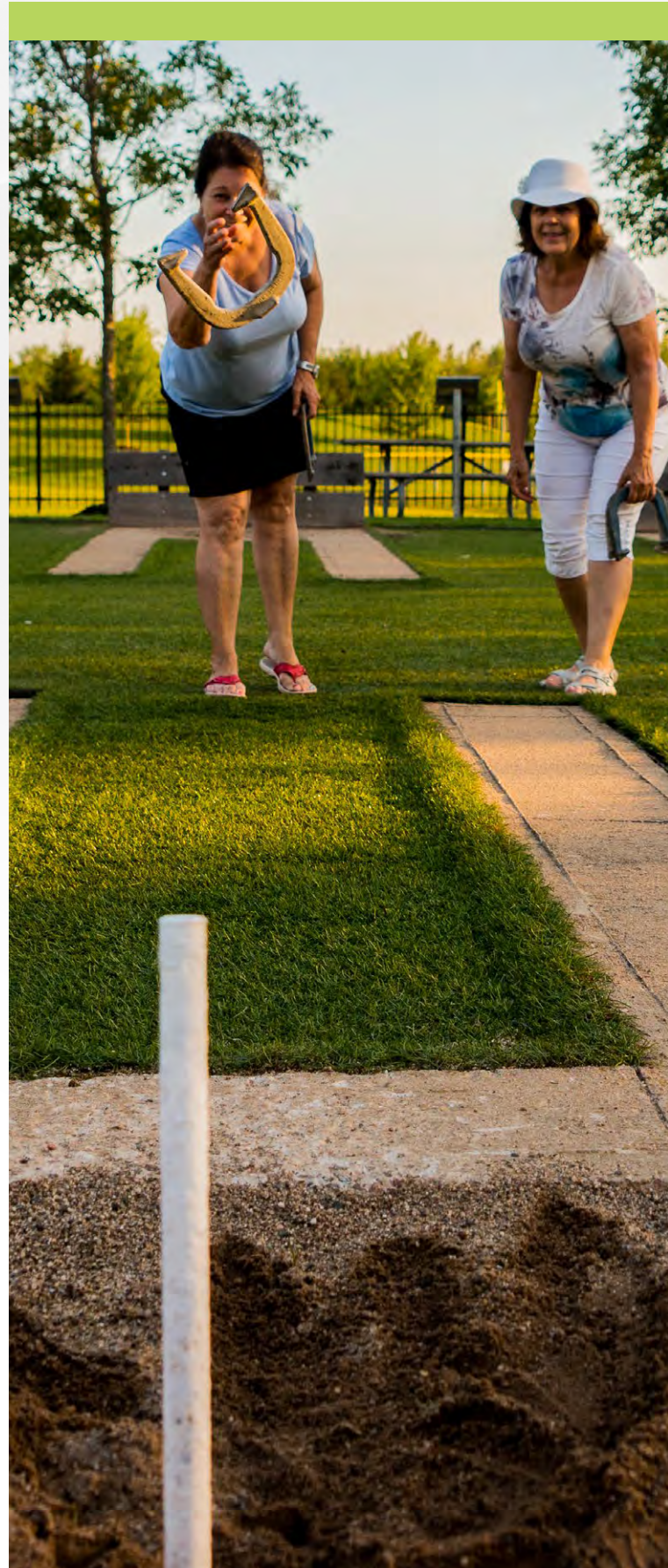
## RÉALISATIONS

- Création d'un nouveau look pour le DieppeMAG afin de le rendre plus moderne et surtout plus accessible à tous les lecteurs.
- Investissement de 12 millions de dollars afin d'améliorer nos infrastructures routières.
- Reconstruction du chemin Bourque et transformation en rue complète incluant un sentier multifonctionnel en asphalte.
- Construction d'un stationnement écoresponsable au centre-ville.
- Développement d'un plan directeur de 10 ans pour les loisirs.
- Tenue de la première édition de l'Été au parc au parc Rotary St-Anselme.
- Ouverture officielle du parc à chiens situé au 60, rue Copp.
- Ouverture officielle de l'UNIPlex en format virtuel.
- Célébration du 75e anniversaire du service d'incendie de la municipalité.
- Gestion de la crise sanitaire: tous les niveaux de services essentiels ont été maintenus en raison des mesures de contrôle en place dans les divers plans opérationnels.
- Lancement du projet de transport à la demande.
- Lancement d'une plateforme en ligne de participation du public sous le nom Dialogue Dieppe.
- Établissement d'un nouveau record de construction: 639 permis de construction émis, représentant des investissements totaux de 101,9 millions.
- Signature d'une entente avec la SPA du Grand Moncton pour le contrôle des chiens dans la municipalité.
- Adoption du nouveau plan municipal et du nouvel arrêté de zonage.
- Obtention de 490 000 \$ de financement de la Société de développement régional pour le projet d'efficacité énergétique du Centre Arthur-J.-LeBlanc.



## RÉALISATIONS (SUITE)

- Selon le dernier recensement de Statistique Canada, notre population a augmenté de 10,8 % entre 2016 et 2021 pour atteindre 28 114 résidents.
- Augmentation de l'assiette fiscale de 13,3 %.
- La municipalité s'est vu remettre le prix «Jean-Jacques-Roy Excellence innovation municipale» de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick en partenariat avec Roy Consultants pour le projet de la Maison Doiron.
- Trophée reçu de la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre du programme de Partenaires dans la protection du climat, pour souligner nos efforts visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Le programme comptait cinq étapes.
- La municipalité s'est également vu remettre le Prix du 3-Juillet-1608. Cette prestigieuse distinction remise par le Conseil supérieur de la langue française rend hommage à la persévérance, à la vitalité et au dynamisme d'un organisme œuvrant en Amérique du Nord pour les services exceptionnels rendus à une collectivité de langue française et à l'ensemble de la francophonie nord-américaine.
- Signature d'une entente avec l'association des hôteliers du Grand Moncton et la Ville de Moncton pour la mise en place d'un organisme de marketing de destination touristique. L'objectif est de réinvestir la taxe sur l'hébergement dans le but d'accroître le tourisme dans la région et d'attirer des événements d'envergure comme ce fut le cas pour la Coupe Canada de vélo de montagne.





# D'OÙ PROVIENNENT LES REVENUS DE LA MUNICIPALITÉ?

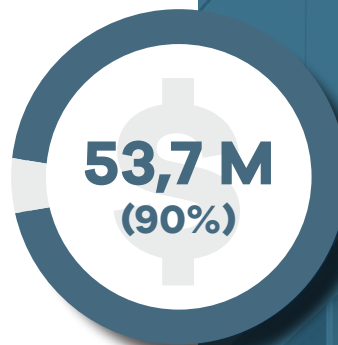
Les revenus provenant des impôts municipaux servent à financer en très grande partie les multiples services utilisés tous les jours par les résidents. Par exemple, le déneigement, l'entretien du réseau routier, la collecte des déchets, le service d'incendie, les services policiers et bien plus encore.

En 2021, l'assiette fiscale de la Ville de Dieppe était de 3 296 950 850 \$ et le taux d'imposition se chiffrait à 1,6295 \$ pour chaque 100 \$ d'évaluation.

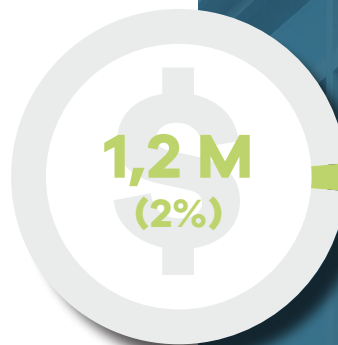
## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Ce budget finance tous les services municipaux à l'exception des coûts reliés au service d'eau et égout qui lui, est financé par les frais perçus lors du paiement des factures d'eau et égout.

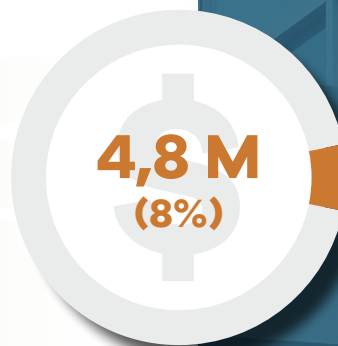
<b>Impôts fonciers</b> (résidentiels et commerciaux)	<b>53 700 000 \$</b>
<b>Subvention de financement communautaire et péréquation</b>	<b>1 200 000 \$</b>
<b>Autres revenus</b> (permis de construction, locations aux aréas, Centre aquatique et sportif, surplus des années antérieures)	<b>4 800 000 \$</b>
<b>Total</b>	<b>59 700 000 \$</b>



IMPÔTS  
FONCIERS



SUBVENTION DE  
FINANCEMENT  
COMMUNAUTAIRE  
ET PÉREQUATION

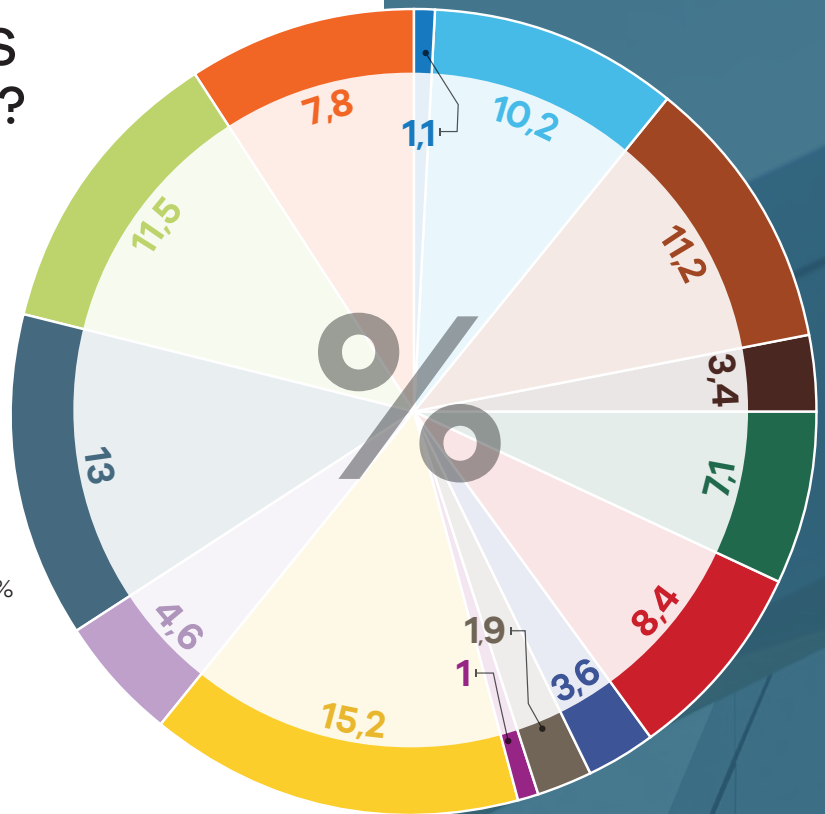
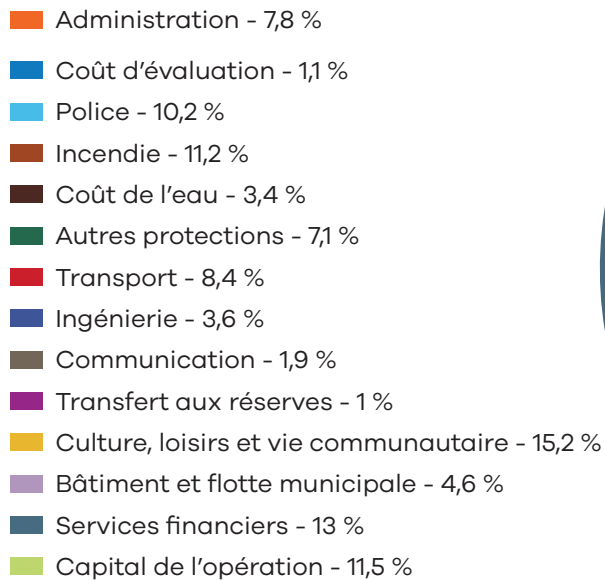


AUTRES  
REVENUS





# À QUOI SERVENT VOS IMPÔTS MUNICIPAUX?

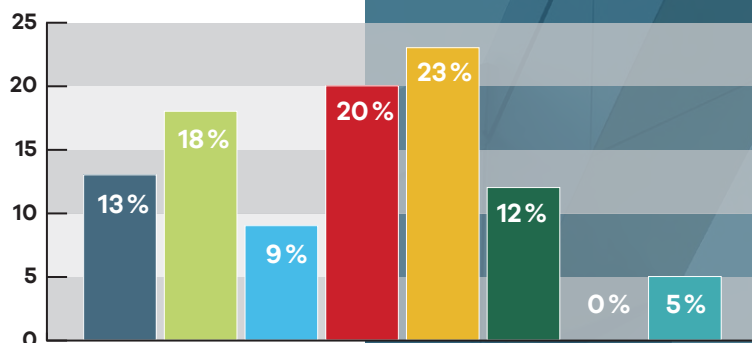
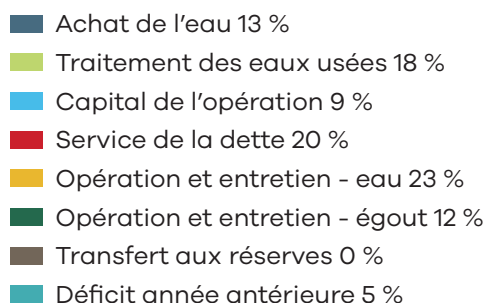


## BUDGET DE FONCTIONNEMENT D'EAU ET ÉGOUT

Les revenus dédiés à ce budget proviennent des frais perçus lors du paiement des factures d'eau et égout. Ils servent à l'entretien de notre infrastructure d'eau et égout, et à l'achat de l'eau consommée par les résidents.

Pour 2021, le coût du service d'eau et égout est de 948 \$ pour une maison type, qui ne représente aucune augmentation depuis 2020.

### Répartition des dépenses







## CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Dieppe est composé d'un maire, de trois conseillers généraux et de cinq conseillers de quartier. Un nouveau conseil municipal a été élu en mai 2021 et est entré en poste en juin.

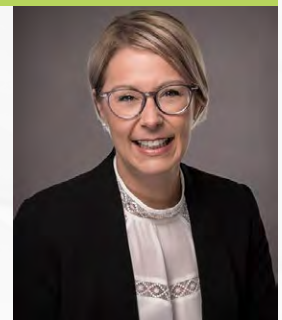
Voici la liste des comités, organismes et associations auxquels siègent les membres du conseil municipal. Vous remarquerez que les membres du conseil de janvier à juin s'y retrouvent ainsi que les nouveaux membres suite à l'élection tenue en juin.



Yvon Lapierre



Lise LeBouthillier



Josée Turgeon-Roy



Mélyssa Boudreau



Jean-Marc Brideau



Marc Lanteigne



Ernest Thibodeau



Paul Gaudet



Corinne Godbout



## JANVIER À MAI 2021

### **Yvon Lapierre** maire

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Comité de griefs du conseil municipal – SFCP – section locale 3515 – service d’incendie
- Association des Cités du Nouveau-Brunswick (exécutif)
- Conseil d’administration - Expansion Dieppe

### **Patricia Arsenault** conseillère générale

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Conseil d’administration – Services des bénévoles de la GRC
- Commission de la Bibliothèque publique de Dieppe
- Comité consultatif de l’alphabétisation du Grand Moncton
- Comité de griefs du conseil municipal – SFCP – section locale 3515 – service d’incendie

### **Lise LeBouthillier** conseillère générale

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Conseil d’administration - Expansion Dieppe

### **Jean-Marc Brideau** conseiller

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Théâtre Capitol Inc.
- Comité consultatif communautaire et sur le climat sonore de l’Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton
- Association Multiculturelle du Grand Moncton
- Association des Cités du Nouveau-Brunswick (Comité de planification et de résolutions)

### **Jean-Claude Cormier** conseiller

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Comité de liaison des trois conseils municipaux
- Association des Cités du Nouveau-Brunswick (Comité de planification et de résolutions)

### **Ted Gaudet** conseiller

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Comité de gouvernance du service de transport en commun de Codiac
- Comité de griefs du conseil municipal – SFCP – section locale 3515 – service d’incendie
- Conseil d’administration - Expansion Dieppe

### **Ernest Thibodeau** conseiller

- Maire suppléant
- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Centre des arts et de la culture de Dieppe Inc.
- Association des Cités du Nouveau-Brunswick (exécutif)

### **Roger LeBlanc** conseiller

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Commission de désinsectisation du Grand Moncton
- Comité collectives en fleurs Dieppe-Moncton-Riverview
- Comité du défilé du Père Noël du Grand Moncton

## JUIN À DÉCEMBRE 2021

### **Yvon Lapierre** maire

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Comité de griefs du conseil municipal – SFCP – section locale 3515 – service d’incendie
- Association des Cités du Nouveau-Brunswick (exécutif)
- Conseil d’administration - Expansion Dieppe

### **Mélyssa Boudreau** conseillère générale

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Théâtre Capitol Inc.

### **Corinne Godbout** conseillère générale

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Commission de la Bibliothèque publique de Dieppe
- Association Multiculturelle du Grand Moncton
- Comité de griefs du conseil municipal – SFCP – section locale 3515 – service d’incendie
- Centre d’accueil et d’accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (CAFi)

### **Josée Turgeon-Roy** conseillère générale

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Centre des arts et de la culture de Dieppe Inc.
- Conseil d’administration - Expansion Dieppe

### **Jean-Marc Brideau** conseiller

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques

- Autorité policière régionale de Codiac
- Comité de liaison des trois conseils municipaux
- Comité consultatif communautaire et sur le climat sonore de l’Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton
- Union des municipalités du Nouveau-Brunswick

### **Lise LeBouthillier** conseillère

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Comité de griefs du conseil municipal – SFCP – section locale 3515 – service d’incendie

### **Marc Lanteigne** conseiller

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Comité de gouvernance du service de transport en commun de Codiac

### **Ernest Thibodeau** conseiller

- Maire suppléant
- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Association des Cités du Nouveau-Brunswick (exécutif)
- Conseil d’administration - Expansion Dieppe

### **Paul Gaudet** conseiller

- Comité permanent du conseil sur les stratégies et politiques publiques
- Comité consultatif de l’alphabétisation du Grand Moncton
- Comité du défilé du Père Noël du Grand Moncton





## RÉUNIONS DU CONSEIL

Les réunions ordinaires du conseil municipal sont publiques et ont lieu les deuxième et quatrième lundis du mois, dans la salle du conseil, située à l'hôtel de ville, 333, avenue Acadie, et sont diffusées via le Web et sur les ondes de TV Rogers.

En juillet, août et décembre, les réunions ont lieu le deuxième lundi du mois uniquement. Ces réunions ont pour mission de régler, par des délibérations, des questions municipales. Celles-ci sont examinées, débattues et votées par les membres présents. Les décisions sont prises par majorité.

L'année 2021 fut particulière en raison de la pandémie de COVID-19 qui a forcé la municipalité à fermer les réunions au public. Cependant, comme mentionné précédemment, les réunions ont été diffusées via le Web et sur les ondes de TV Rogers.

Une réunion extraordinaire a lieu lorsqu'une réunion doit être tenue sans attendre à la prochaine réunion ordinaire, donc en dehors du calendrier prévu à l'arrêté procédural. En 2021, 18 réunions ordinaires ont été tenues. Deux réunions extraordinaires ont été tenues en 2021. Les détails se trouvent à l'annexe 1.

L'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale prévoit que des réunions du conseil peuvent être tenues à huis clos (fermées au public) pendant la durée du débat, lorsqu'il s'avère nécessaire de discuter notamment de renseignements dont le caractère confidentiel est protégé par la loi. Les dates de ces réunions et le genre de questions discutées se trouvent à l'annexe 2.

Les procès-verbaux des réunions publiques du conseil peuvent être consultés par le public au bureau du greffier durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville. Ils sont également publiés sur le site Web de la municipalité.



# RÉMUNÉRATION DU CONSEIL

L'article 49 de la Loi sur la gouvernance locale prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un salaire et des indemnités aux maires et aux conseillers.

Les salaires et les frais de déplacement pour les affaires de la municipalité en dehors de Dieppe sont autorisés par l'arrêté A-3 et la politique A-27.

En 2021, les salaires et les indemnités ont totalisé 256 763 \$.

Ils sont présentés en détail dans le tableau 1 ci-dessous.

**TABLEAU 1: Rémunération du conseil**

SALAIRES	INDEMNITÉS PAYÉES	TOTAL
<b>Maire Yvon Lapierre</b>		
58 352 \$	3 805 \$	62 157 \$
<b>Conseillère Patricia Arseneault</b>		
9 935 \$	21 \$	9 956 \$
<b>Conseillère Mélyssa Boudreau</b>		
14 019 \$	713 \$	14 732 \$
<b>Conseiller Jean-Marc Brideau</b>		
23 041 \$	3 733 \$	26 774 \$
<b>Conseiller Jean-Claude Cormier</b>		
9 935 \$	21 \$	9 956 \$
<b>Conseiller Paul Gaudet</b>		
14 019 \$	780 \$	14 799 \$
<b>Conseiller Ted Gaudet</b>		
9 916 \$	547 \$	10 463 \$
<b>Conseillère Corinne Godbout</b>		
14 019 \$	491 \$	14 510 \$
<b>Conseiller Marc Lanteigne</b>		
14 019 \$	1 220 \$	15 239 \$
<b>Conseiller Roger LeBlanc</b>		
9 954 \$	500 \$	10 454 \$
<b>Conseillère Lise LeBouthillier</b>		
23 041 \$	1 656 \$	24 697 \$
<b>Conseiller Ernest Thibodeau*</b>		
25 912 \$	2 110 \$	28 022 \$
<b>Conseillère Josée Turgeon-Roy</b>		
14 019 \$	985 \$	15 004 \$

\*Maire suppléant







## SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'un des objectifs d'une municipalité, comme l'indique la Loi sur la gouvernance locale, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la municipalité dans cette mission. Les subventions de 500 \$ ou plus figurent dans ce rapport à l'annexe 3. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville.

En 2021, la Ville de Dieppe a versé 1 000 \$ en subventions à des fins sociales par le biais de la politique A-37 dont l'objectif est d'offrir aux organismes à but non lucratif qui organisent un événement ouvert au public la possibilité de recevoir une commandite.

Dieppe dispose également d'une politique (L-13) visant à offrir un soutien aux groupes communautaires accrédités lors de leurs événements à Dieppe, et par le fait même, d'offrir une gamme d'activités récréatives, culturelles ou sociales propices aux résidents. Ce sont 3 500 \$ en subventions à des fins sociales qui ont été accordées en lien avec la politique L-13.

La Ville de Dieppe a également offert 180 900 \$ en subventions aux groupes communautaires pour leurs opérations (politique L-15) dans le but de les appuyer dans leur offre de services à la communauté.

Afin d'encourager et de soutenir les organismes communautaires accrédités à offrir des événements à Dieppe, le conseil municipal a adopté en 2010 une politique concernant les programmes de subventions pour l'accueil d'événements (politique L-16). Ce sont 73 350 \$ en 2021 qui ont été remis par la municipalité en échange d'une visibilité lors des divers événements tels que la Francofête en Acadie, le Festival international du cinéma francophone en Acadie et le Salon du livre de Dieppe.

En 2016, la Ville de Dieppe a adopté une politique (L-20) régissant les demandes de dons dans le but d'offrir un soutien financier aux organismes à

but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents de Dieppe. La municipalité a octroyé 129 166 \$ en dons en 2021.

Quant aux subventions environnementales, ce sont 4 957 \$ qui ont été accordés à des résidents de Dieppe en 2021 pour l'achat de bornes de recharge résidentielles pour véhicules électriques (politique Z-3).

De plus, certaines ententes sont conclues avec la municipalité afin d'accorder des subventions à divers organismes et institutions de la région qui offrent des services aux résidents de Dieppe.

Le tableau ci-dessous résume les subventions attribuées en 2021 à des fins sociales et environnementales.

**TABLEAU 2**

### *Subventions à des fins sociales et environnementales (annexe 3)*

Demandes de commandites (politique A-37)	1 000 \$
Partenariats avec le secteur associatif (politique L-13)	3 500 \$
Subventions à des groupes communautaires (politique L-15)	180 900 \$
Programme de subventions pour l'accueil d'événements (politique L-16)	73 350 \$
Demandes de dons (politique L-20)	129 166 \$
Inciatif financier envers l'installation de borne de recharge à usage domestique (politique Z-3)	4 957 \$
Ententes avec le conseil municipal	273 396 \$
<b>Total</b>	<b>666 269 \$</b>





## ACTIVITÉS ET SUBVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le 25 mai 2010, le conseil municipal de Dieppe a adopté l'arrêté Z-22 qui porte sur l'affichage extérieur commercial. Suite à l'adoption de cet arrêté, un programme de subvention qui vise à aider les entreprises de la Ville de Dieppe à installer des affiches bilingues à l'extérieur a été créé.

La Ville de Dieppe a accordé 13 460 \$ en subventions à dix entreprises de la municipalité pour l'achat d'une nouvelle enseigne ou la modification d'une enseigne existante en 2021 par le biais de ce programme. Les subventions accordées dans le cadre de ce programme représentent jusqu'à 40 %

du coût total des travaux et possèdent un plafond maximum de 3 000 \$.

Vous retrouverez les détails des subventions de plus de 500 \$ accordées par la Ville de Dieppe en 2021 à titre de développement économique à l'annexe 4.

En ce qui concerne les activités de développement économique de la municipalité, elles sont menées par Expansion Dieppe, l'agence de développement économique de la Ville de Dieppe. Vous trouverez le rapport annuel 2021 d'Expansion Dieppe sur leur site Web au [expansiondieppe.ca](http://expansiondieppe.ca)





## SERVICES

La Ville de Dieppe a comme mission d'offrir des services de qualité aux résidents, tout en s'assurant de prendre des décisions responsables pour le bien de tous.

Lors du processus budgétaire qui se déroule à l'automne, les différents secteurs de la municipalité définissent les activités et initiatives pour l'année à venir. Pour ce faire, ils se basent sur les priorités établies par le conseil municipal. Par la suite, le conseil procède aux délibérations du budget proposé et l'adopte généralement en novembre.

En 2021, le conseil a adopté un budget de fonctionnement général de 59 720 597 \$. Les revenus réels ont totalisé 61 363 547 \$ tandis que les dépenses réelles ont totalisé 60 773 979 \$, donnant lieu à un excédent de 589 568 \$.

La Ville dispose aussi d'un budget de fonctionnement pour assurer les services d'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées. Le budget approuvé s'élevait à 13 565 825 \$. Les revenus réels ont atteint 13 846 489 \$ comparativement à 13 335 686 \$ pour les dépenses réelles, donnant lieu à un excédent de 510 803 \$.



# SERVICES GÉNÉRAUX

Dépenses totales: 60 773 979 \$

## SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dépenses totales: 7 077 234 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration de la municipalité, c'est-à-dire les salaires et les indemnités du maire et des conseillers en plus des frais d'interprétation des réunions publiques (242 235 \$); les salaires et indemnités de l'administration (2 433 754 \$) qui comprend le directeur général (2 employés), le chef de direction aux services à la communauté, le bureau du greffier (3 employés), le service des ressources humaines (4 employés), le service des technologies de l'information (5 employés), le service des finances (6 employés), la réception centrale (2 employés), le service des communications (5 employés) et le directeur du service de développement communautaire et performance municipale.

Les services d'administration générale comprennent également les frais associés au fonctionnement et à l'entretien de l'hôtel de ville (622 865 \$); les frais juridiques et de vérification (351 890 \$); le coût de l'évaluation foncière dans les limites de la ville (639 608 \$); les autres frais administratifs (1853 086 \$); l'assurance responsabilité civile (245 416 \$) et les subventions à des organismes (688 380 \$).

## SERVICES D'URBANISME, D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Dépenses totales: 2 182 143 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à la commission d'urbanisme (29 296 \$); la planification et le développement (541 750 \$); le remembrement foncier et la réserve foncière (155 579 \$); la corporation de développement économique – Expansion Dieppe (1 208 366 \$); la commission de développement économique 3+ (149 100 \$); le plan de développement durable (35 274 \$); et l'embellissement et l'amélioration de terrains (62 778 \$).

## SERVICES D'HYGIÈNE DU MILIEU

Dépenses totales: 1 371 812 \$

La municipalité fournit un service de collecte et d'élimination des déchets bleus, clairs et verts à toutes les habitations résidentielles. La Ville de Dieppe possède un contrat de six ans avec Fero Waste & Recycling inc. pour la collecte des matières usées solides produites par les résidents

(872 156 \$), qui sont ensuite recyclées ou éliminées aux installations d'Éco 360 de la Commission de services régionaux du sud-est (499 656 \$).

## SERVICES DE PROTECTION

Dépenses totales: 15 599 983 \$

Ces services comprennent les dépenses relatives à la prestation du service de police municipale (6 092 369 \$) qui, depuis 1998, est offert par la Gendarmerie royale du Canada (GRC). On retrouve aussi dans cette catégorie les services de protection contre les incendies (8 607 905 \$) et les mesures entreprises, tels qu'établis par l'Agence de la Santé publique du Canada et le Bureau de la médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick, afin de protéger nos employés et nos résidents, pour permettre de réduire la courbe de propagation du virus (162 048 \$).

Le service d'incendie de Dieppe existe afin de protéger la vie et la propriété des résidents et visiteurs de Dieppe et des environs par l'entremise de la prévention, l'éducation, la lutte aux incendies, les sauvetages, ainsi que la prestation de soins médicaux d'urgence. Le service d'incendie de Dieppe est un service qui répond à un éventail de dangers.

La division de la formation assure une main-d'œuvre compétente et aux aguets de la technologie qui peut répondre à n'importe quel sinistre. En 2021, 44 employés assuraient un service professionnel 24 heures par jour, 365 jours par année.

- 2 casernes
- 2 chefs de district
- 1 chef de peloton
- 1 capitaine à la prévention
- 1 capitaine à la formation
- 1 adjointe administrative
- 8 capitaines aux opérations
- 24 pompiers à temps plein
- 6 pompiers occasionnels
- 1 camion à échelle
- 2 autopompes
- 1 autopompe-citerne
- 1 véhicule de sauvetage
- 2 unités d'intervention de soins médicaux d'urgence
- 1 VTT
- 3 camions utilitaires sport
- 1 camion 4x4
- 1 bateau



## SERVICES GÉNÉRAUX (SUITE)

Des frais ont également été engagés pour l'inspection de constructions (375 575 \$), l'exécution des arrêtés (261 134 \$), la protection des animaux (5 475 \$) et la destruction des insectes et parasites (95 477 \$).

### SERVICES DE TRANSPORT

**Dépenses totales: 8 835 212 \$**

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration, formation, génie civil, planification et surveillance (1 166 067 \$); au matériel général, ateliers et autres bâtiments (1 501 563 \$); aux services de la circulation et d'entretien des routes (été 2 611 524 \$ et hiver 1 366 283 \$); à l'éclairage des voies publiques (519 554 \$); au transport en commun (1 228 310 \$) et à la gestion des actifs (441 911 \$).

Le service d'ingénierie, composé de quatre ingénieurs, incluant le poste de direction et quatre technologues en ingénierie, s'occupe entre autres de la gestion de la circulation, de l'éclairage des rues, de la conception et la réalisation de projets capitaux de construction, du programme de préservation de l'asphalte et de l'assurance de qualité des nouveaux développements résidentiels et commerciaux.

Quant à la division des services opérationnels, elle inclut les travaux publics, la flotte municipale, les services aux utilisateurs, les installations récréatives et les bâtiments municipaux. On compte au total 105 employés dans cette division. Les travaux publics possèdent 88 pièces amovibles (lames, pelles, etc.) et 50 pièces d'équipement mobiles telles que des charrues, souffleuses à neige, remorques et épanduses à sel.

Les services de transport de la municipalité incluent le transport en commun et le transport adapté.

La pandémie a encore une fois eu un impact sur l'achalandage. La municipalité en a profité pour explorer de nouvelles façons d'offrir le service avec l'objectif d'agrandir le territoire desservi et les heures de service offertes les fins de semaine. Un projet-pilote de transport à la demande a été entamé à la fin juin et a graduellement remplacé certains trajets fixes. De plus, le service le dimanche est revenu et le service en semaine fut bonifié jusqu'à 22 h du lundi au vendredi.

Au niveau du service de transport adapté, la demande a continué d'être à la baisse, mais le service aux usagers à continuer d'être offert sept jours semaine.

## SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS

**Dépenses totales: 7 965 022 \$**

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration des services (379 013 \$); à l'entretien des deux arénas (2 442 816 \$); du Centre aquatique et sportif (1 471 012 \$); des centres communautaires (556 447 \$); des terrains de jeux et des parcs (2 558 422 \$); des autres services récréatifs (546 313 \$); de la formation et perfectionnement (10 562 \$); ainsi qu'aux services de la bibliothèque (437 \$).

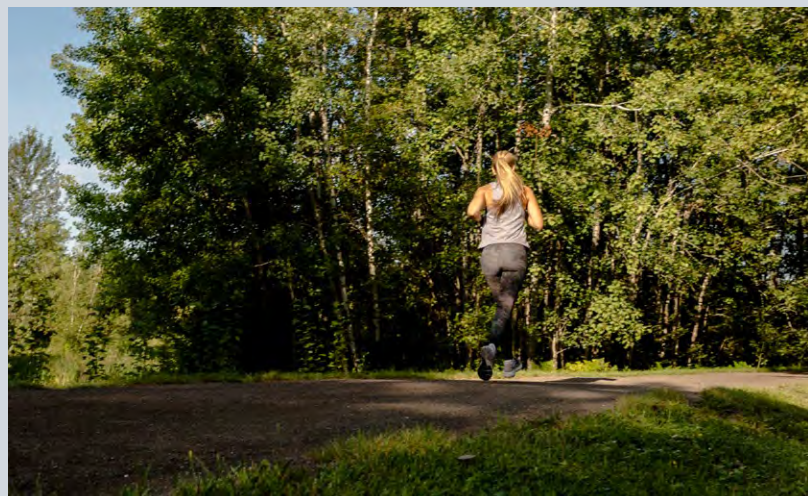
Cette catégorie est partiellement financée par les frais d'utilisation, lesquels ont généré 1 629 575 \$ en 2021 (les arénas: 1 214 265 \$; le Centre aquatique et sportif: 392 470 \$; ainsi que les commandites, les inscriptions aux activités et les revenus de location: 22 840 \$).

Le service du développement communautaire et de la performance municipale compte quatre divisions soit le loisir, la participation citoyenne, la mobilité active et l'amélioration continue et il inclut neuf employés.

## SERVICES FINANCIERS

**Dépenses totales: 17 742 573 \$**

Cette catégorie comprend les frais du service de la dette (frais en intérêts de 1 276 125 \$ et remboursement de capital 5 861 304 \$), du contrat de location-acquisition (frais en intérêts de 386 910 \$ et remboursement de capital 487 458 \$), les transferts aux fonds de réserve pour de futures dépenses (6 918 000 \$ pour la réserve d'immobilisation générale et 594 000 \$ vers la réserve de fonctionnement général) ainsi que les dépenses en capital (2 218 776 \$).





# SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

**Dépenses totales:** 13 335 686 \$

## SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

**Dépenses totales:** 4 641 321 \$

Les dépenses comprennent les coûts relatifs à l'administration et au personnel (2 149 934 \$), à l'achat de l'eau de la Ville de Moncton (1 697 610 \$), ainsi qu'au traitement et à la distribution de l'eau (793 777 \$).

## SERVICES DE COLLECTE ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES

**Dépenses totales:** 4 031 547 \$

Les dépenses comprennent les coûts relatifs à l'administration et au personnel (1 124 136 \$), le traitement des eaux usées payé à TransAqua qui gère l'usine de traitement des eaux usées du Grand Moncton (2 484 930 \$) ainsi qu'au fonctionnement et à l'entretien du système d'eau et égout (422 481 \$).

## SERVICES FINANCIERS POUR LES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

**Dépenses totales:** 3 987 614 \$

Cette catégorie comprend les frais du service de la dette (frais en intérêts de 693 039 \$ et remboursement de capital 1 968 000 \$), les transferts aux fonds de réserve pour dépenses futures (837 000 \$ pour la réserve d'immobilisation et 18 000 \$ vers la réserve de fonctionnement) en plus des dépenses en capital (471 575 \$).

## DÉFICIT D'UNE ANNÉE ANTÉRIEURE

**Dépenses totales:** 675 204 \$

Les gouvernements locaux qui, dans l'exploitation d'un service public, enregistrent un déficit à la fin d'un exercice financier peuvent soit l'imputer à la deuxième année qui suit cet exercice ou le répartir sur une période de quatre ans à partir de la deuxième année qui suit cet exercice.

En 2019, le service d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées a connu un déficit de 2 700 816 \$ qui sera réparti sur quatre années, débutant en 2021, à raison de 375 987 \$ pour l'approvisionnement en eau et 299 217 \$ pour l'évacuation des eaux usées.





## ANNEXE 1 – RÉUNIONS ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

Dates	Réunions	Nombre de membres ayant utilisé des moyens de communication électroniques	Yvon Lapierre	Vacant	Patricia Arsenault	Lise LeBouthillier	Jean-Marc Brideau	Jean-Claude Cormier	Ted Gaudet	Ernest Thibodeau	Roger LeBlanc
			Maire	Conseiller général	Conseillère générale	Conseillère générale	Conseiller quartier 1	Conseiller quartier 2	Conseiller quartier 3	Conseiller quartier 4	Conseiller quartier 5
11 janvier	Ordinaire	7*			*	*	*	*	*	*	*
25 janvier	Ordinaire	7*			*	*	*	*	*	*	*
8 février	Ordinaire	7*			*	*	*	*	*	*	*
22 février	Ordinaire	0									
8 mars	Ordinaire	0									
22 mars	Ordinaire	0									
12 avril	Ordinaire	0									
26 avril	Ordinaire	0									

Dates	Réunions	Nombre de membres ayant utilisé des moyens de communication électroniques	Yvon Lapierre	Mélyssa Boudreau	Corinne Godbout	Josée Turgeon-Roy	Jean-Marc Brideau	Lise LeBouthillier	Marc Lanteigne	Ernest Thibodeau	Paul Gaudet
			Maire	Conseillère générale	Conseillère générale	Conseillère générale	Conseiller quartier 1	Conseillère quartier 2	Conseiller quartier 3	Conseiller quartier 4	Conseiller quartier 5
14 juin	Extraordinaire	0									
28 juin	Ordinaire	0									
12 juillet	Ordinaire	2*						*			*
9 août	Ordinaire	3*		*				*	*		
23 août	Extraordinaire	0									
13 septembre	Ordinaire	0									
27 septembre	Ordinaire	0									
12 octobre	Ordinaire	1*							*		
25 octobre	Ordinaire	1*							*		
8 novembre	Ordinaire	0									
22 novembre	Ordinaire	0									
13 décembre	Ordinaire	0									

### Légende

	Présent
	Absent

Nombre de réunions ordinaires: 18

Nombre de réunions extraordinaires: 2



## ANNEXE 2 – RÉUNIONS À HUIS CLOS

### 2021-01-11

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)

### 2021-01-18

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)

### 2021-01-25

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Questions de travail et d'emploi (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1j)*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)

### 2021-02-08

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)

### 2021-02-22

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)

### 2021-03-08

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Acquisition ou disposition projetée ou en cours de biens-fonds (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)d)*)

### 2021-03-22

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)

### 2021-04-12

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Acquisition ou disposition projetée ou en cours de biens-fonds (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)d)*)



## ANNEXE 2 – RÉUNIONS À HUIS CLOS (SUITE)

### 2021-04-26

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c*)
- Litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local, l'une des personnes morales constituées en vertu du paragraphe 8(1) de la Loi sur la gouvernance locale ou les agences, les organismes, les conseils, les régies ou les commissions du gouvernement local (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)g*)

### 2021-04-29

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c*)
- Acquisition ou disposition projetée ou en cours de biens-fonds (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)d*)

### 2021-06-28

#### Genre de questions débattues:

- Questions de travail et d'emploi (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)j*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c*)
- Acquisition ou disposition projetée ou en cours de biens-fonds (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)d*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c*)

### 2021-07-12

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c*)

### 2021-08-09

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c*)
- Litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local, l'une des personnes morales constituées en vertu du paragraphe 8(1) de la Loi sur la gouvernance locale ou les agences, les organismes, les conseils, les régies ou les commissions du gouvernement local (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)g*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c*)

### 2021-09-13

#### Genre de questions débattues:

- Litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local, l'une des personnes morales constituées en vertu du paragraphe 8(1) de la Loi sur la gouvernance locale ou les agences, les organismes, les conseils, les régies ou les commissions du gouvernement local (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)g*)
- Questions de travail et d'emploi (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)j*)
- Acquisition ou disposition projetée ou en cours de biens-fonds (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)d*)



## ANNEXE 2 – RÉUNIONS À HUIS CLOS (SUITE)

### 2021-09-27

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Questions de travail et d'emploi (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)j)*)

### 2021-10-25

#### Genre de questions débattues:

- Accès aux bâtiments ou aux autres constructions qu'occupe ou qu'utilise le gouvernement local ou de leur sécurité, soit de l'accès à ses systèmes informatiques, dont ses systèmes de communication, ou de leur sécurité (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)h)*)
- Questions de travail et d'emploi (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)j)*)
- Questions de travail et d'emploi (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)j)*)

### 2021-11-08

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Acquisition ou disposition projetée ou en cours de biens-fonds (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)d)*)

### 2021-11-22

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)

### 2021-12-13

#### Genre de questions débattues:

- Renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes pour une personne ou un gouvernement local ou compromettre des négociations en vue d'aboutir à une entente ou contrat (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)c)*)
- Accès aux bâtiments ou aux autres constructions qu'occupe ou qu'utilise le gouvernement local ou de leur sécurité, soit de l'accès à ses systèmes informatiques, dont ses systèmes de communication, ou de leur sécurité (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)h)*)
- Questions de travail et d'emploi (*Loi sur la gouvernance locale – art. 68(1)j)*)

## ANNEXE 3 – SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

Bénéficiaire	Type	Montant	Versée en monétaire ou nature	Modalités et conditions	Objet	Avantage tiré par Dieppe
<b>Ballet théâtre atlantique du Canada</b>	Fin sociale	10 000 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Entente avec conseil municipal	Offre de services à la communauté
<b>Campagne Évolution de l'UdeM</b>	Fin sociale	50 000 \$	Numéraire	Appuyer les organismes qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Entente avec conseil municipal	Offre de services à la communauté
<b>Fondation de la Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption</b>	Fin sociale	10 000 \$	Numéraire	N/A	Entente avec conseil municipal	Offre de services à la communauté
<b>Centre des arts et de la culture de Dieppe</b>	Fin sociale	75 000 \$	Numéraire	Offrir un soutien financier aux organismes à but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents Encourager et soutenir les organismes communautaires accrédités à organiser des événements à Dieppe Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Entente avec conseil municipal	Offre de services à la communauté
<b>CAFi</b>	Fin sociale	13 000 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Entente avec conseil municipal	Offre de services à la communauté
<b>Fondation des Jeux de l'Acadie</b>	Fin sociale	15 000 \$	Numéraire	Offrir financement aux organismes à but non lucratif qui organisent un événement offert à la communauté	Entente avec conseil municipal	Offre de services à la communauté
<b>Hospice Sud-est</b>	Fin sociale	15 396 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Entente avec conseil municipal	Offre de services à la communauté
<b>Campagne Soins extraordinaires Hôpital de Moncton</b>	Fin sociale	10 000 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Entente avec conseil municipal	Offre de services à la communauté
<b>Théâtre Capitol</b>	Fin sociale	75 000 \$	Numéraire	Offrir un soutien financier aux organismes à but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents	Entente avec conseil municipal	Offre de services à la communauté
<b>Paroisse St-Anselme</b>	Fin sociale	2 500 \$	Numéraire	Offrir un soutien financier aux organismes à but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents	Politique L-13	Offre de services à la communauté
<b>Défilé du Père Noël</b>	Fin sociale	1 000 \$	Numéraire	Offrir financement aux organismes à but non lucratif qui organisent un événement offert à la communauté	Politique L-13	Offre de services à la communauté
<b>Cadets de l'armée</b>	Fin sociale	2 400 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Politique L-15	Offre de services à la communauté
<b>Club d'âge d'or Dieppe</b>	Fin sociale	2 000 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Politique L-15	Offre de services à la communauté
<b>Repaire jeunesse</b>	Fin sociale	50 000 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Politique L-15	Offre de services à la communauté
<b>Club gymnastique rythmique Extenso</b>	Fin sociale	14 000 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Politique L-15	Offre de services à la communauté
<b>Maison de jeunes de Dieppe</b>	Fin sociale	54 000 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Politique L-15	Offre de services à la communauté
<b>Programme d'intervenant de rue</b>	Fin sociale	46 000 \$	Numéraire	Offrir un soutien financier aux organismes à but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents de Dieppe	Politique L-15	Offre de services à la communauté
<b>P.R.O. Jeunesse Dieppe</b>	Fin sociale	4 000 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Politique L-15	Offre de services à la communauté
<b>Scouts Dieppe</b>	Fin sociale	6 000 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Politique L-15	Offre de services à la communauté
<b>Vétérans militaires de Dieppe</b>	Fin sociale	2 500 \$	Numéraire	Appuyer les groupes communautaires qui offrent des services aux résidents de Dieppe	Politique L-15	Offre de services à la communauté



## ANNEXE 3 – SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES (SUITE)

Bénéficiaire	Type	Montant	Versée en monétaire ou nature	Modalités et conditions	Objet	Avantage tiré par Dieppe
<b>Festival Hubcap</b>	Fin sociale	2 000 \$	Numéraire	Encourager et soutenir les organismes communautaires accrédités à organiser des événements à Dieppe	Politique L-16	Échange d'une visibilité
<b>Francofête en Acadie</b>	Fin sociale	30 000 \$	Numéraire	Encourager et soutenir les organismes communautaires accrédités à organiser des événements à Dieppe	Politique L-16	Échange d'une visibilité
<b>Festival international du cinéma francophone en Acadie</b>	Fin sociale	3 000 \$	Numéraire	Encourager et soutenir les organismes communautaires accrédités à organiser des événements à Dieppe	Politique L-16	Échange d'une visibilité
<b>Festival de la récolte</b>	Fin sociale	3 000 \$	Numéraire	Encourager et soutenir les organismes communautaires accrédités à organiser des événements à Dieppe	Politique L-16	Échange d'une visibilité
<b>Festival Northrup Frye</b>	Fin sociale	1 000 \$	Numéraire	Encourager et soutenir les organismes communautaires accrédités à organiser des événements à Dieppe	Politique L-16	Échange d'une visibilité
<b>Salon du livre de Dieppe</b>	Fin sociale	33 600 \$	Numéraire	Encourager et soutenir les organismes communautaires accrédités à organiser des événements à Dieppe	Politique L-16	Échange d'une visibilité
<b>Championnat provincial de soccer</b>	Fin sociale	750 \$	Numéraire	Encourager et soutenir les organismes communautaires accrédités à organiser des événements à Dieppe	Politique L-16	Échange d'une visibilité
<b>Radiothon de l'Arbre de l'espoir</b>	Fin sociale	2 000 \$	Numéraire	Offrir un soutien financier aux organismes à but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents	Politique L-20	Offre de services à la communauté
<b>Association libanese</b>	Fin sociale	500 \$	Numéraire	Offrir un soutien financier aux organismes à but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents	Politique L-20	Offre de services à la communauté
<b>Centraide</b>	Fin sociale	500 \$	Numéraire	Offrir un soutien financier aux organismes à but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents	Politique L-20	Offre de services à la communauté
<b>Habitat pour l'humanité</b>	Fin sociale	1 166 \$	Numéraire	Offrir un soutien financier aux organismes à but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents	Politique L-20	Offre de services à la communauté
<b>Atelier Seconde chance</b>	Fin sociale	10 000 \$	Numéraire	Offrir un soutien financier aux organismes à but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents	Politique L-20	Offre de services à la communauté
<b>Fondation d'éducation médicale du NB</b>	Fin sociale	115 000 \$	Numéraire	Offrir un soutien financier aux organismes à but non lucratif qui contribuent au mieux-être, à l'avancement, à l'épanouissement et à la qualité de vie des résidents	Politique L-20	Offre de services à la communauté
<b>CDR Acadie - Parle parle mange mange</b>	Fin sociale	500 \$	Numéraire	Offrir financement aux organismes à but non lucratif qui organisent un événement offert à la communauté	Politique A-37	Échange d'une visibilité
<b>Académie de ballet classique - Casse-noisette</b>	Fin sociale	500 \$	Numéraire	Offrir financement aux organismes à but non lucratif qui organisent un événement offert à la communauté	Politique A-37	Échange d'une visibilité
<b>Divers résidents de Dieppe</b>	Fin environnementale	4 957 \$	Numéraire	L'aide financière offerte par le programme d'incitatif couvre le coût d'achat d'une borne de recharge excluant les taxes jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par borne de recharge	Politique Z-3	Plan de développement durable - réduction des gaz à effet de serre

## ANNEXE 4 – SUBVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bénéficiaire	Montant	Versée en monétaire ou nature	Modalités et conditions	Objet	Avantage tiré par Dieppe
<b>Alternative Residences</b>	452 \$	Numéraire	La subvention représente jusqu'à 40 % du coût total des travaux et a un plafond de 3 000 \$	Programme de subvention à l'affichage extérieur	Franciser le paysage linguistique de Dieppe
<b>Salon Apostrophe</b>	924 \$	Numéraire	La subvention représente jusqu'à 40 % du coût total des travaux et a un plafond de 3 000 \$	Programme de subvention à l'affichage extérieur	Franciser le paysage linguistique de Dieppe
<b>Carey My Keys</b>	880 \$	Numéraire	La subvention représente jusqu'à 40 % du coût total des travaux et a un plafond de 3 000 \$	Programme de subvention à l'affichage extérieur	Franciser le paysage linguistique de Dieppe
<b>Crossfit Dieppe</b>	854,20 \$	Numéraire	La subvention représente jusqu'à 40 % du coût total des travaux et a un plafond de 3 000 \$	Programme de subvention à l'affichage extérieur	Franciser le paysage linguistique de Dieppe
<b>Cut 21</b>	1 300 \$	Numéraire	La subvention représente jusqu'à 40 % du coût total des travaux et a un plafond de 3 000 \$	Programme de subvention à l'affichage extérieur	Franciser le paysage linguistique de Dieppe
<b>Clinique de denturologie Dieppe</b>	934 \$	Numéraire	La subvention représente jusqu'à 40 % du coût total des travaux et a un plafond de 3 000 \$	Programme de subvention à l'affichage extérieur	Franciser le paysage linguistique de Dieppe
<b>Francis Plumbing</b>	2 696 \$	Numéraire	La subvention représente jusqu'à 40 % du coût total des travaux et a un plafond de 3 000 \$	Programme de subvention à l'affichage extérieur	Franciser le paysage linguistique de Dieppe
<b>Gallie Executive Advisory</b>	339,80 \$	Numéraire	La subvention représente jusqu'à 40 % du coût total des travaux et a un plafond de 3 000 \$	Programme de subvention à l'affichage extérieur	Franciser le paysage linguistique de Dieppe
<b>Deal Amusement Ltd.</b>	3 000 \$	Numéraire	La subvention représente jusqu'à 40 % du coût total des travaux et a un plafond de 3 000 \$	Programme de subvention à l'affichage extérieur	Franciser le paysage linguistique de Dieppe
<b>Natalia's World of Beauty</b>	2 080 \$	Numéraire	La subvention représente jusqu'à 40 % du coût total des travaux et a un plafond de 3 000 \$	Programme de subvention à l'affichage extérieur	Franciser le paysage linguistique de Dieppe



## ANNEXE 5 – SUBVENTIONS ACCORDÉES SOUS FORME DE RABAIS À DES ORGANISMES

TABLEAU 1: SURFACES DE GLACE

Hockey Dieppe - Memramcook	Heures de glace	Valeur	Coût	Total de l'octroi
<b>Surface Olympique</b>	223	49 356,67 \$	29 525,24 \$	19 831,43 \$
<b>Surface St-Anselme</b>	835	184 170,08 \$	110 553,35 \$	73 616,73 \$
<b>Surface IGA</b>	485,25	106 128,67 \$	65 780,00 \$	40 348,67 \$
<b>Surface UNI</b>	386,75	84 113,31 \$	51 218,20 \$	32 895,11 \$
				<b>166 691,94 \$</b>
<b>Association de Ringuette Dieppe</b>	<b>Heures de glace</b>	<b>Valeur</b>	<b>Coût</b>	<b>Total de l'octroi</b>
<b>Surface Olympique</b>	120	26 704,50 \$	15 960,45 \$	10 744,05 \$
<b>Surface St-Anselme</b>	2	434,78	260,86	173,92 \$
<b>Surface IGA</b>	206	45 678,44 \$	27 316,63 \$	18 361,81 \$
<b>Surface UNI</b>	284	62 922,00 \$	37 768,53 \$	25 153,47 \$
				<b>54 433,25 \$</b>
<b>Club de patinage Lames d'or</b>	<b>Heures de glace</b>	<b>Valeur</b>	<b>Coût</b>	<b>Total de l'octroi</b>
<b>Surface Olympique</b>	372	82 213,24 \$	52 606,16 \$	29 607,08 \$
<b>Surface St-Anselme</b>	0	0	0	0
<b>Surface IGA</b>	392,5	78 869,51 \$	64 275,68 \$	14 593,83 \$
<b>Surface UNI</b>	98	21 774,09 \$	13 140,00 \$	8 634,09 \$
				<b>52 835,00 \$</b>
<b>Club de patinage de vitesse</b>	<b>Heures de glace</b>	<b>Valeur</b>	<b>Coût</b>	<b>Total de l'octroi</b>
<b>Surface Olympique</b>	205,75	45 291,27 \$	27 074,78 \$	18 216,49 \$
<b>Surface St-Anselme</b>	0	0	0	0
<b>Surface IGA</b>	0	0	0	0
<b>Surface UNI</b>	0	0	0	0
				<b>18 216,49 \$</b>
			<b>GRANT TOTAL</b>	<b>292 176,68 \$</b>

TABLEAU 2: CENTRE AQUATIQUE ET SPORTIF

Club de natation CNBO	Heures de location	Valeur	Coût	Total de l'octroi
<b>Bassin d'exercice</b>	15	1 695,65 \$	1 017,42 \$	678,23 \$
<b>Bassin de natation</b>	397,75	56 222,62 \$	33 733,89 \$	22 488,73 \$
			<b>GRANT TOTAL</b>	<b>23 166,96 \$</b>

## ANNEXE 6 – FRAIS DIVERS

La tarification des installations et des espaces municipaux est régie par la politique L-1 (2021).

### TAUX DE LOCATION DES ARÉNAS AVEC GLACE

1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2022

	Régulier samedi et dimanche lundi au vendredi 16 h – 21 h 59	Jour 40 % lundi au vendredi 6 h à 15 h 45	Soir 20 % 22 h – 1 h	Jeunesse accrédité 40 %	Hors saison jour 20 %
<b>1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021</b>	250 \$	150 \$	200 \$	150 \$	200 \$
<b>1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022</b>	260 \$	155 \$	210 \$	155 \$	210 \$

Consolidation à un taux de glace en 2020-2021 (aucune augmentation pour la glace Olympique) et augmentation de 5 % en 2021-2022. Les taux sont arrondis et incluent les taxes.

#### Taux du jour

Désigne une location entre 6 h et 15 h 45 du lundi au vendredi.

#### Taux du soir

Désigne une location qui débute à 22 h ou plus tard.

#### Taux jeunesse

Désigne toute location de glace par un groupe jeunesse accrédité par le Service culture, loisirs et vie communautaire de la Ville de Dieppe qui utilise principalement les arénas pour son sport respectif. Le taux jeunesse consiste d'un rabais de 40 % du taux régulier, avant les taxes.

#### Taux hors saison

Le taux hors saison de jour désigne toute location après ou avant la saison régulière telle que définie dans la Politique L-8 – Attribution d'installations récréatives entre 6 h et 15 h 45. Le taux hors saison consiste d'un rabais de 20 % du taux régulier, avant les taxes.

### TAUX DE LOCATION DES ARÉNAS SANS GLACE

Saison 2021	Régulier Secteur public, secteur privé et individu	Groupes accrédités
<b>Taux horaire</b>	75 \$	45 \$
<b>Demi-journée (4 h)</b>	225 \$	135 \$
<b>Journée complète (8 h +)</b>	375 \$	225 \$
<b>Demi-journée (4 h) – longue durée</b>	180 \$ (rabais de 20 % du taux d'une demi-journée)	108 \$ (rabais de 20 % du taux d'une demi-journée)
<b>Journée complète (8 h +) – longue durée</b>	225 \$ (rabais de 40 % du taux d'une journée complète)	135 \$ (rabais de 40 % du taux d'une journée complète)

#### FORFAIT DE SPECTACLE

Date	Groupe régulier		Groupe accrédité	
	Par jour de l'événement (MAX 12 H)	Montage/ démontage journée avant ou après 50 %	Par jour de l'événement (MAX 12 H)	Montage/ démontage journée avant ou après
<b>Saisons 2020- 2021</b>	2 500 \$	1 250 \$	1 500 \$	750 \$

Le forfait comprend le nettoyage, l'utilisation de certains vestiaires, l'utilisation des salles de bains, l'utilisation du foyer et de la billetterie.



## ANNEXE 6 – FRAIS DIVERS (SUITE)

### LISTE D'ÉQUIPEMENT OU DE SERVICE AVEC PRIX (en sus des taux de location)

Équipement ou service	Taux
<b>Chaise (120 disponibles)</b>	1 \$/ chaise
<b>Table (30 disponibles)</b>	2 \$/ table
<b>Scène en plateau (24 unités disponibles)</b>	25 \$ chacune
<b>Rideau noir</b>	500 \$
<b>Faire enlever la porte d'entrée de la resurfaceuse</b>	200 \$
<b>Faire enlever la baie vitrée</b>	Au complet (avec restrictions): 1 000 \$ Par fenêtre: 10 \$
<b>Barricade en métal 4 pieds X 8 pieds (100 disponibles)</b>	5 \$/ barricade

#### Notes:

1. Ces taux incluent les taxes.
2. Ces taux sont arrondis au dollar près.
3. Minimum de location d'un bloc de 3 heures, à moins qu'elle ne soit suivie d'une autre location.
4. Longue durée pour: le forfait demi-journée comprend une location de 16 heures par semaine minimum sur une période de 8 semaines ou plus par surface de glace; le forfait journée complète comprend une location de 30 heures par semaine minimum sur une période de 8 semaines ou plus par surface de glace.

## TAUX DE LOCATION DU SITE ÉVÉNEMENTIEL

Date	Groupe régulier		Groupe accrédité	
	Par jour de l'événement (MAX 12 H)	Montage/ démontage journée avant ou après 50 %	Par jour de l'événement (MAX 12 H)	Montage/ démontage journée avant ou après
<b>Saisons 2020- 2021</b>	1 500 \$	750 \$	900 \$	450 \$

### LISTE D'ÉQUIPEMENT OU DE SERVICE AVEC PRIX (en sus du forfait événement spécial)

Équipement ou service	Taux
<b>Poubelle (20 disponibles)</b>	5 \$ /poubelle
<b>Scène en plateau (24 unités disponibles)</b>	25 \$ chacune
<b>Barricade en métal 4 pieds X 8 pieds (100 disponibles)</b>	5 \$/ barricade
<b>Table de pique-nique (20 disponibles)</b>	10 \$ /table
<b>Électricité (électricien inclus)</b>	250 \$ - branchement et débranchement
<b>Branchement d'eau (test d'eau inclus)</b>	75 \$

#### Notes:

1. Ces taux incluent les taxes.
2. Ces taux sont arrondis au dollar près.

## ANNEXE 6 – FRAIS DIVERS (SUITE)

### TAUX DE LOCATION DES SALLES COMMUNAUTAIRES

1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 mai 2022

	Régulier Secteur public, secteur privé et individu	Organisme à but non lucratif enregistré et groupes récréatifs	Groupes accrédités
<b>Salle capacité 0 à 50 personnes</b>			
Taux horaire	65 \$	35 \$	25 \$
Demi-journée (4 h)	195 \$	105 \$	75 \$
Journée complète (8 h +)	325 \$	175 \$	125 \$
<b>Salle capacité 51 à 150 personnes</b>			
Taux horaire	85 \$	45 \$	30 \$
Demi-journée (4 h)	255 \$	135 \$	90 \$
Journée complète (8 h +)	425 \$	225 \$	\$ 150 \$
<b>Salles combinées au pavillon Rotary, au Centre Arthur- J.- LeBlanc et à l'UNIPlex</b>			
Taux horaire	120 \$	80 \$	55 \$
Demi-journée (4 h)	360 \$	240 \$	165 \$
Journée complète (8 h +)	600 \$	400 \$	275 \$
<b>Cuisine au pavillon Rotary (comprend vaisselle, four, réchauds, cafetière, plaquette)</b>			
Taux horaire	25 \$	20 \$	15 \$
Demi-journée (4 h)	75 \$	60 \$	45 \$
Journée complète (8 h +)	175 \$	100 \$	75 \$
<b>Cuisine à l'UNIPlex (comprend 12 stations, vaisselle, four, réchauds, cafetière, plaquette)</b>			
Taux horaire	50 \$	40 \$	30 \$
Demi-journée (4 h)	150 \$	120 \$	90 \$
Journée complète (8 h +)	250 \$	200 \$	150 \$
<b>Salle d'entraînement à l'UNIPlex</b>			
Taux horaire	70 \$	40 \$	30 \$
Demi-journée (4 h)	210 \$	105 \$	90 \$
Journée complète (8 h +)	350 \$	175 \$	150 \$

#### Forfait d'événements spéciaux 1 200 \$:

Salles combinées pour la journée et soirée au pavillon Rotary ou accès à la grange annexée à la maison Doiron, de 8 h à 2 h (total de 18 heures d'utilisation). Inclus le temps de montage dans la grande salle seulement, la veille de l'événement spécial entre 18 h et 22 h, et le temps de démontage le lendemain de l'événement spécial entre 8 h et 10 h. Inclus l'utilisation de la cuisine au pavillon Rotary (avec l'option de salles combinées au pavillon Rotary seulement). La police d'assurance responsabilité liée au permis d'alcool pour occasion spéciale n'est pas comprise.

#### Notes:

- Ces taux incluent les taxes.
- Toute location d'installation récréative ou de promenade en traîneau tiré par des chevaux, bénéficiera d'une salle à un taux réduit de 35 \$ l'heure suivant ladite location.
- Les frais pour l'utilisation de la cuisine sont définis par l'utilisation d'équipement de cuisine (ex.: préparation de nourriture ou service de traiteur).
- «Salles combinées» désigne soit les deux salles communautaires situées au pavillon Rotary, soit les deux salles communautaires situées au 2<sup>e</sup> étage du Centre Arthur- J.- LeBlanc ou soit les trois salles communautaires situées au 2<sup>e</sup> étage de l'UNIPlex.
- La personne responsable de la location de la cuisine à l'UNIPlex doit avoir une certification canadienne en salubrité alimentaire.



## ANNEXE 6 – FRAIS DIVERS (SUITE)

### TAUX DE LOCATION DES TERRAINS SPORTIFS

Bloc de temps	Taux régulier	Taux jour	Taux jeunesse accrédité	
	lundi au vendredi 16 h à 22 h 59	lundi au vendredi 6 h à 15 h 59	Terrain régulier 1 heure	Terrain pratique 1 heure
<b>Saison 2020</b>	8 \$	5 \$	5 \$	3 \$
<b>Saison 2021</b>	9 \$	6 \$	6 \$	3 \$

#### Notes:

1. Le taux jeunesse accrédité est offert aux groupes jeunesse accrédité par le Service des loisirs et vie communautaire de la Ville de Dieppe. Ce taux consiste d'un rabais de 40 % du taux régulier, avant les taxes.
2. Toute location doit être **réservée et confirmée** par la Division – Services opérationnels.
3. La division des Services opérationnels s'occupe de l'**entretien** (ex.: coupe du gazon) et de la **préparation** régulière des terrains (ex.: les lignes).
4. Toute **demande spéciale** de préparation de terrain doit être envoyée au/à la responsable des réservations.
5. L'utilisation des lumières coûte 24 \$ par soir/ terrain, taxes comprises, et sera gratuite pour les groupes jeunesse qui paient des frais de location de terrain.
6. Les taux sont sujets au changement advenant une modification à la TVH.

## ANNEXE 6 – FRAIS DIVERS (SUITE)

### TAUX DE LOCATION DU CENTRE AQUATIQUE ET SPORTIF

	11 août au 31 août 2020	1 <sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021	1 <sup>er</sup> septembre 2021 au 31 mai 2022
	5 %	2 %	2 %
<b>Bassin de natation</b>			
<b>1 - 65 personnes</b>	130 \$	135 \$	140 \$
<b>66 - 94 personnes</b>	185 \$	190 \$	195 \$
<b>95 - 121 personnes</b>	245 \$	250 \$	255 \$
<b>122 - 150 personnes</b>	315 \$	320 \$	325 \$
<b>Bassin d'exercice</b>			
<b>1 - 46 personnes</b>	75 \$	75 \$	80 \$
<b>Bassin récréatif</b>			
<b>1 - 60 personnes</b>	165 \$	170 \$	175 \$
<b>61 - 130 personnes</b>	225 \$	230 \$	235 \$
<b>Trois bassins</b>			
<b>1 - 100 personnes</b>	325 \$	330 \$	335 \$
<b>101 - 150 personnes</b>	430 \$	440 \$	450 \$
<b>151 - 241 personnes</b>	540 \$	550 \$	560 \$
<b>242 - 320 personnes</b>	600 \$	610 \$	620 \$

#### Notes:

- Ces taux sont arrondis et les taxes sont comprises.
- Le taux semaine avant 16 h sera réduit de 10 \$ l'heure.
- Le taux «jeunesse» désigne toute location de la piscine par un groupe jeunesse aquatique accrédité par le Service culture, loisirs et vie communautaire et bénéficiera d'un rabais de 40 % du taux régulier.
- Le taux «groupe accrédité» désigne toute location de la piscine pour la tenue d'un événement d'envergure par un groupe accrédité par le Service culture, loisirs et vie communautaire et les écoles de Dieppe et bénéficiera d'un rabais de 30 % du taux régulier.

	Cartes de membres annuelles	Cartes de membres mensuelles (doit acheter un minimum de 3 mois consécutifs)
	11 août 2020 au 31 mai 2022	
<b>Carte adulte</b>	435 \$	55 \$
<b>Carte 50+ / étudiant</b>	300 \$	45 \$
<b>Carte enfant (12 ans et moins)</b>	200 \$	30 \$
<b>Carte couple</b>	655 \$ 2 <sup>e</sup> carte reçoit un rabais de 50 %	70 \$
<b>Carte familiale (2 adultes et enfants)</b>	860 \$	80 \$

#### Cartes de membre annuelles et mensuelles (minimum 3 mois consécutifs) – entreprises et groupes communautaires

Achat de 20 à 49 cartes - rabais de 25 % du coût actuel

Achat de 50 cartes et plus - rabais de 50 % du coût actuel



## ANNEXE 6 – FRAIS DIVERS (SUITE)

### TAUX DE LOCATION DU CENTRE AQUATIQUE ET SPORTIF (SUITE)

Forfait 12 visites	
11 août 2020 au 31 mai 2022	
<b>Carte adulte (inclus bain libre et activités aquatiques)</b>	75 \$
<b>Carte 50+/ étudiant (inclus bain libre et activités aquatiques)</b>	60 \$
<b>Carte enfant (12 ans et moins)</b>	45 \$
<b>Carte familiale (2 adultes et enfants)</b>	150 \$

Droits d'entrée unique	
11 août 2020 au 31 mai 2022	
<b>Adulte</b>	10 \$
<b>50+/ étudiant</b>	8 \$
<b>Enfant (12 ans et moins)</b>	5 \$
<b>Entrée famille (2 adultes et enfants)</b>	20 \$
<b>Aquaforme 50+</b>	7 \$
<b>Aquaforme Adulte</b>	10 \$

Fête pour enfants	
11 août 2020 au 31 mai 2022	
<b>Option 1</b> <b>Durant un bain public</b> (minimum de 10 et maximum de 20 enfants)	Droits d'entrée unique pour enfants et adultes + frais de location de la salle: 35 \$/ heure ou 50 \$/ heure et demi
<b>Option 2</b> <b>Location de bassin(s) à usage exclusif</b>	Selon les taux de location des bassins + location de la salle: 35 \$/ heure ou 50 \$/ heure et demi

## ANNEXE 6 – FRAIS DIVERS (SUITE)

### TAUX DE LOCATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME (SAISON 2021)

Type de location	Taux horaires		Taux horaires pour groupes jeunesse accrédités et écoles de Dieppe	
	Usage exclusif	Usage non-exclusif	Usage exclusif	Usage non-exclusif
<b>Piste et espace vert</b>	25 \$	15 \$	15 \$	Aucun frais
<b>Piste</b>	15 \$	10 \$	10 \$	Aucun frais
<b>Espace vert</b>	10 \$	5 \$	5 \$	Aucun frais

#### Notes:

1. Le taux horaire de groupe jeunesse accrédité est offert aux groupes jeunesse accrédités par le Service culture, loisirs et vie communautaire de la Ville de Dieppe. Ce taux consiste d'un rabais de 40 % du taux horaire avant les taxes.
2. Toute location doit être **réservée et confirmée** par le Service des opérations.
3. Le Service des opérations s'occupe de l'**entretien** (ex.: coupe du gazon) et de la **préparation** régulière du terrain.
4. Toute **demande spéciale** de préparation de terrain doit être envoyée à la personne responsable des réservations.
5. L'usage non-exclusif sera accepté pour des groupes de 20 personnes ou moins.
6. L'usage non-exclusif signifie que les espaces loués sont partagés avec le public et/ou d'autres groupes.
7. Les taux incluent les taxes et sont sujets à changement advenant une modification à la TVH.

### DROITS D'ENTRÉE – MAISON DOIRON

15 septembre 2020 au 31 mai 2022	
<b>Adulte (18 à 49 ans)</b>	12 \$
<b>50 ans et plus</b>	10 \$
<b>Jeunes (13 à 17 ans)</b>	7 \$
<b>Enfants (6 à 12 ans)</b>	5 \$
<b>Famille (2 adultes + enfants)</b>	30 \$
<b>Enfants (5 ans et moins)</b>	Gratuit
<b>Groupe adulte (10 personnes et plus)</b>	8 \$ la personne

#### Notes:

1. Ces taux incluent les taxes.



**VILLE DE DIEPPE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercice terminé le 31 décembre 2021



## VILLE DE DIEPPE

---

### TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2021

---

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES	i
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	3
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé de la variation de la dette nette	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	7



## VILLE DE DIEPPE

---

### MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES

Exercice terminé le 31 décembre 2021

---

#### MAIRE

Yvon Lapierre

#### MAIRE-ADJOINT

Ernest Thibodeau

#### CONSEILLERS

Melyssa Boudreau  
Marc Lanteigne  
Jean-Marc Brideau  
Corinne Godbout

Josée Turgeon-Roy  
Paul Gaudet  
Lise LeBouthillier

#### OFFICIERS MUNICIPAUX

Directeur général / Greffier

Marc Melanson

Greffier adjoint

Stéphane Simard

Trésorier

Stéphane Thériault

Chef des pompiers

Poste vacant (en date du 31 décembre 2021)

Directrice du service d'ingénierie

Angèle Spencer

Chef de direction des services opérationnels

Raymond Bourque

Directrice du service des communications

Annie Duguay

Directeur du service de planification et de développement

André Frenette

Directeur du service des ressources humaines

Poste vacant (en date du 31 décembre 2021)

Directeur du service de développement communautaire et performance municipale

Luc Richard

Directeur du service des technologies de l'information

Shaun Daigle

Conseillers juridiques principaux

McIntyre Finn

Auditeur

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Comptables professionnels agréés

#### STATISTIQUES GÉNÉRALES

Population : 28 114 (recensement 2021)

#### VALEUR IMPOSABLE ET TAUX D'IMPOSITION LOCALE

	Valeur imposable	Taux d'imposition
2021 - Dieppe	3 296 950 850 \$	1,6295 \$
2022 - Dieppe	3 734 647 350 \$	1,5395 \$

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

### À son Honneur le maire et aux membres du conseil

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE DIEPPE et ses entités contrôlées (la Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait



exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Dieppe, Canada  
Le 25 avril 2022

Comptables professionnels agréés



## VILLE DE DIEPPE

### ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercice terminé le 31 décembre

	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
<b>REVENUS</b>			
Mandat d'imposition	53 723 814 \$	53 723 814 \$	53 323 334 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Autres municipalités (note 20)	200 000	212 757	198 893
Province du Nouveau-Brunswick (note 20)	151 000	150 886	150 923
Ventes de services (note 20)	13 403 100	13 344 262	12 309 788
Autres revenus de provenance interne (note 20)	666 900	2 931 297	1 531 548
Subvention de financement et de péréquation communautaire	1 175 639	1 175 639	1 095 459
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	5 936	5 936	437
Intérêts gagnés	32 500	170 839	228 857
Contributions aux investissements en immobilisations d'autres gouvernements	-	3 805 071	8 137 084
Contributions en immobilisations des développeurs	-	5 298 554	2 876 343
Autres contributions	-	475 800	2 856 850
Gain sur ventes de terrains (note 3)	-	608 560	174 851
	69 358 889 \$	81 903 415 \$	82 884 367 \$
<b>DÉPENSES</b>			
Services d'administration générale (note 20)	7 108 426 \$	7 963 088 \$	6 601 697 \$
Services de protection (note 20)	13 541 915	13 991 369	13 254 725
Services de transports (note 20)	8 402 502	14 616 729	14 260 403
Services d'hygiène du milieu (note 20)	1 309 156	1 401 108	1 241 736
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire (note 20)	2 648 334	2 582 277	2 736 222
Services récréatifs et culturels (note 20)	9 257 886	11 044 033	9 778 994
Approvisionnement en eau (note 20)	4 914 667	5 555 985	5 514 861
Collectage et évacuation des eaux d'égouts (note 20)	4 032 355	4 962 677	4 674 385
Services financiers - général (note 20)	1 780 759	1 693 349	1 939 549
Services financiers - eau (note 20)	471 000	432 060	580 719
Services financiers - égouts (note 20)	269 600	260 979	280 717
	53 736 600	64 503 654	60 864 008
<b>EXCÉDENT DE L'EXERCICE (notes 16 et 19)</b>	15 622 289 \$	17 399 761 \$	22 020 359 \$
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT</b>		282 935 252	260 914 893
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN</b>		300 335 013 \$	282 935 252 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

## VILLE DE DIEPPE

### ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre

2021

2020

#### ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	26 877 879 \$	2 846 916 \$
Dépôts à terme (note 4)	-	8 055 096
Débiteurs		
Général	3 939 445	3 210 470
Taxe de vente à recevoir	947 241	1 404 985
Gouvernements	563 236	5 865 727
	<u>32 327 801</u>	<u>21 383 194</u>

#### PASSIFS

Découvert bancaire	-	69 169
Créditeurs et frais courus	5 180 511	4 316 287
Déductions à la source à payer	14 160	85 947
Dus à d'autres gouvernements	3 133 663	261 114
Congés de maladie accumulés (note 7)	1 674 678	1 482 771
Revenus différés	803 667	364 417
Retenues de garanties	707 290	601 937
Dettes à long terme et obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 5)	68 971 146	77 461 469
	<u>80 485 115</u>	<u>84 643 111</u>

#### DETTE NETTE

(48 157 314) (63 259 917)

#### ACTIFS NON-FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 14)	500 071 398	485 958 842
Amortissement cumulé	(154 241 917)	(142 991 014)
	<u>345 829 481</u>	<u>342 967 828</u>
Inventaire	23 326	21 682
Stocks de terrains	2 440 024	3 182 638
Charges payées d'avance	199 496	23 021
	<u>348 492 327</u>	<u>346 195 169</u>

#### EXCÉDENT ACCUMULÉ

300 335 013 \$ 282 935 252 \$

#### ÉVENTUALITÉS (note 8) ET ENGAGEMENTS (note 9)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

APPROUVÉ PAR

..... Maire  
..... Secrétaire ou trésorier

**VILLE DE DIEPPE****ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercice terminé le 31 décembre

	2021	2020
Excédent de l'exercice	17 399 761 \$	22 020 359 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(16 095 364)	(25 241 967)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	69 373	357 522
Amortissement des immobilisations corporelles	12 902 589	11 660 291
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	261 749	98 262
	<b>14 538 108</b>	<b>8 894 467</b>
Acquisitions de l'inventaire	(23 326)	(21 682)
Acquisitions des charges payées d'avance	(199 496)	(23 021)
Consommation de l'inventaire	21 682	20 929
Utilisation des charges payées d'avance	23 021	23 665
Provision pour baisse de valeur des stocks de terrains	372 837	425 952
Variation des stocks de terrains	369 777	579 875
	<b>564 495</b>	<b>1 005 718</b>
Diminution de la dette nette	15 102 603	9 900 185
Dettes nettes au début de l'exercice	(63 259 917)	(73 160 102)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	<b>(48 157 314) \$</b>	<b>(63 259 917) \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés



## VILLE DE DIEPPE

### ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent de l'exercice	17 399 761 \$	22 020 359 \$
Éléments sans effet sur les espèces et quasi-espèces :		
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	261 749	98 262
Provision pour baisse de valeur des stocks de terrain	372 837	425 952
Amortissement des immobilisations corporelles	12 902 589	11 660 291
Contributions en immobilisations des développeurs	(5 298 554)	(2 876 343)
	<b>25 638 382</b>	<b>31 328 521</b>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	5 031 260	755 464
Créditeurs et frais courus, déductions à la source à payer et dus à d'autres gouvernements	3 664 986	(3 326 034)
Variation dans l'inventaire, les stocks de terrains et les charges payées d'avance	191 658	579 766
Revenus différés et autres éléments	736 510	(2 329 454)
	<b>35 262 796</b>	<b>27 008 263</b>
<b>ACTIVITÉS DE CAPITAL</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des contributions des développeurs	(10 796 810)	(22 365 624)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	69 373	357 522
	<b>(10 727 437)</b>	<b>(22 008 102)</b>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Acquisitions de placements dans des dépôts à terme	(27 691)	(8 140 157)
Dispositions de placements dans des dépôts à terme	8 082 787	4 186 904
	<b>8 055 096</b>	<b>(3 953 253)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Obtention de financement supplémentaire	-	1 570 000
Remboursement de la dette à long terme et des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(8 490 323)	(8 666 762)
	<b>(8 490 323)</b>	<b>(7 096 762)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES</b>	<b>24 100 132</b>	<b>(6 049 854)</b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT</b>	<b>2 777 747</b>	<b>8 827 601</b>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN</b>	<b>26 877 879 \$</b>	<b>2 777 747 \$</b>
Les espèces et quasi-espèces se composent des éléments suivants :		
Encaisse	26 877 879 \$	2 846 916 \$
Découvert bancaire	-	(69 169)
	<b>26 877 879 \$</b>	<b>2 777 747 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
31 décembre 2021

---

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ENTITÉ**

---

La Ville de Dieppe (la "Ville") a été incorporée comme ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1<sup>er</sup> janvier 1952 et a accédé au statut de ville le 1<sup>er</sup> janvier 2003 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Ville est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* canadienne. La Ville s'est donnée l'énoncé de vision suivant : "La Ville de Dieppe reflète sa fierté acadienne dans son accueil à tous; il fait bon y vivre et élever une famille grâce à son développement intelligent et son souci pour l'environnement."

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

---

Les états financiers consolidés de la Ville reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers consolidés présentés selon les Normes comptables du secteur public ("CSP") portent surtout sur la situation financière de la Ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Ville.

Les entités suivantes sont comprises dans ces états financiers consolidés :

- Ville de Dieppe
- Expansion Dieppe Inc.
- Gestion 1604 Inc.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Ville sont les suivants :

**Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2021

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

**Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 9 novembre 2020 et par le Ministre des gouvernements locaux le 2 décembre 2020.

**Comptabilisation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année durant laquelle les frais connexes sont engagés.

Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

Les subventions reçues d'une tierce partie, tel un autre gouvernement pour financer une portion d'une construction ou d'achat d'une immobilisation corporelle détenue par la Ville, sont comptabilisées dans les revenus.

**Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes CSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

**Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Ville sont comptabilisés initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti.

**Espèces et quasi-espèces**

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et le découvert bancaire.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

---

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût, qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	10 à 25
Équipement et machinerie	3 à 30
Véhicules	5 à 25
Bâtiments	10 à 60
Réseaux de transport routier ("transports")	10 à 65
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées ("eau et égouts")	10 à 100

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Les contributions des développeurs sont inscrites à la juste valeur à la date à laquelle elles sont reçues.

**Dépréciation**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptabilisée nette. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable à la valeur estimative du potentiel de service que l'immobilisation corporelle représente encore pour la Ville. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2021

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

**Information sectorielle**

La Ville est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux, l'inspection des bâtiments et d'autres mesures de protection.

Services de transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et d'autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire

Cette section est responsable du zonage, du développement économique, du tourisme et d'autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et d'autres établissements récréatifs et culturels.

Systemes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

---

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

---

**Inventaire**

L'inventaire est évalué au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

**Stocks de terrains**

Les stocks de terrains sont évalués au moindre du coût et de la juste valeur marchande. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct pour les terrains qui ne représentent qu'un seul lot et selon la méthode du coût moyen pour les autres terrains.

**Avantages postérieurs à l'emploi**

La Ville offre un programme de congé de maladie, tel que décrit à la note 7.

La Ville offre également à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les coûts du régime de retraite afférents aux services courants sont portés aux résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont dues par l'employeur.

3. GAIN SUR VENTES DE TERRAINS

	2021	2020
Ventes de terrains	1 067 200 \$	325 200 \$
Coût des terrains vendus	(458 640)	(150 349)
	<b>608 560 \$</b>	<b>174 851 \$</b>

---

4. DÉPÔTS À TERME

---

Les dépôts à terme portaient intérêt au taux de 1,03 % et ont été échus en avril 2021.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2021	2020
<b>Obligations découlant de contrats de location-acquisition</b>		
Contrat de location d'un camion de pompier, avec une valeur nette comptable de 1 036 433 \$, remboursable par versements mensuels de 12 149 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3,19 %, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance en février 2027.	741 083 \$	886 871 \$
Contrat de location d'un camion de pompier, avec une valeur nette comptable de 415 165 \$, remboursable par versements mensuels de 5 206 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3,19 %, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance en juillet 2027.	343 597	406 069
Intérêts inclus dans les versements	(86 637)	(121 486)
	998 043	1 171 454
<b>Billet à ordre</b>		
Billet à ordre, remboursé en 2021	-	212 304
<b>Emprunts</b>		
Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse de l'hôtel de ville d'une valeur comptable nette de 5 510 067 \$, remboursable par versements mensuels de 72 689 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 5,62 %, échéant en octobre 2031.	6 578 103	7 065 711
Emprunt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, échéant en décembre 2023. En cas de remboursement avant le 31 décembre 2023, il a été convenu qu'un montant de 10 000 \$ serait radié. L'emprunt a été remboursé en mars 2022 et a constaté 10 000 \$ de revenus de subventions en 2020.	30 000	30 000
À reporter	7 606 146 \$	8 479 469 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)	2021	2020
Reporté	7 606 146 \$	8 479 469 \$
<b>Débiteures</b>		
1) Débiteure, 2,10 % à 5,55 %, renouvelable en 2023, portion échéant en 2028 et 2033.	3 206 000	3 579 000
2) Débiteure, 0,50 % à 2,30 %, portion échéant en 2035 et 2040.	7 498 000	8 300 000
3) Débiteure, 0,86 % à 2,38 %, échéant en 2031.	2 726 000	-
4) Débiteure, 1,35 % à 3,80 % renouvelable en 2032, échéant en 2037.	6 075 000	6 485 000
5) Débiteure, 1,25 % à 4,40 %, portion échéant en 2028 et 2033.	2 635 000	2 921 000
6) Débiteure, 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024.	1 216 000	1 600 000
7) Débiteure, 0,95 % à 3,50 %, portion échéant en 2030 et 2035.	5 376 000	5 849 000
8) Débiteure, 1,05 % à 3,65 %, échéant en 2030.	3 387 000	3 932 000
9) Débiteure, 1,20 % à 3,80 %, portion échéant en 2031 et 2036.	7 585 000	9 170 000
10) Débiteure, 1,65 % à 3,20 %, portion échéant en 2027 et 2032.	10 124 000	11 423 000
11) Débiteure, 2,10 % à 3,60 %, échéant en 2033.	501 000	535 000
12) Débiteure, renouvelée durant l'année.	-	3 321 000
13) Débiteure, 1,95 % à 2,95 %, portion échéant en 2029, 2034 et 2039.	11 036 000	11 867 000
<b>Total</b>	<b>68 971 146 \$</b>	<b>77 461 469 \$</b>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux pour les municipalités a été obtenue pour l'emprunt pour l'hôtel de ville, les contrats de location-acquisition et les débiteures.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

---

5. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

---

L'estimé des remboursements en capital de la dette à long terme et des paiements minimums exigibles au titre des contrats de location-acquisition à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants, en présumant le renouvellement des dettes tel que prévu :

Dettes	Contrats de location-acquisition
2022 - 7 307 730 \$	208 259 \$
2023 - 7 083 472 \$	208 259 \$
2024 - 7 211 530 \$	208 259 \$
2025 - 6 783 802 \$	208 259 \$
2026 - 6 022 992 \$	208 259 \$

6. EMPRUNTS À COURT TERME

---

**Emprunt d'exploitation**

La Ville dispose de deux marges de crédit d'un montant autorisé de 8 504 440 \$ et 1 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelables annuellement. La marge de crédit de 8 504 440 \$ est garantie par la province du Nouveau-Brunswick; la marge de crédit de 1 500 000 \$ est garantie par des stocks de terrains ayant une valeur comptable totale de 391 395 \$.

Ainsi que le prescrit la *Loi sur la gouvernance locale*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2021, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

**Emprunt interfonds**

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

---

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

---

**Congés de maladie accumulés**

La Ville offre un congé de maladie qui s'accumule à raison de huit heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein et de sept heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de cinq jours consécutifs avec un maximum de 12 jours par année.

Une évaluation actuarielle a été réalisée en conformité avec les Normes CSP. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme les taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- augmentation de salaire annuelle est de 2,5 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,5 %;
- âge de la retraite est de 62; et
- estimation de l'utilisation nette du taux de congés de maladie est de 60 %.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

**Régime de retraite**

Durant l'exercice, la Ville a versé 1 220 702 \$ (2020 - 1 118 718 \$) au régime de retraite. Les contributions de la Ville sont de 4,5 % à 11,5 % du salaire des employés, selon la catégorie de l'employé.

8. ÉVENTUALITÉS

---

Dans le cours normal des opérations, la Ville est impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et des montants, le cas échéant, que la Ville pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers consolidés.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2021

---

**9. ENGAGEMENTS**

---

La Ville s'est engagée à acheter son eau potable de la Ville de Moncton jusqu'en 2032. La Ville de Moncton charge la Ville chaque mois selon le nombre de mètres cubes d'eau utilisée par la Ville selon les compteurs d'eau et selon le tarif annuel par mètre cube utilisé calculé annuellement par la Ville de Moncton.

La Ville s'est également engagée à acheter ses services d'eau et d'assainissement des eaux usées de la Commission des eaux usées du Grand Moncton. La Commission des eaux usées du Grand Moncton charge la Ville chaque trimestre selon un taux fixe unitaire calculé annuellement selon le nombre d'unités d'utilisation résidentielles et d'unités équivalentes au compteur.

La Ville s'est également engagée à partager 90 % des coûts de fonctionnement du Service de police régional de Codiak avec la Ville de Moncton et la Ville de Riverview jusqu'en 2032. En vertu de cet engagement, les services de police municipaux sont fournis par la Gendarmerie Royale du Canada ("GRC").

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Ville est exposée à ce risque relativement à sa dette à long terme et ses dépôts à terme, qui portent intérêt à des taux d'intérêt fixes.

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Ville est exposée à ce risque surtout en raison de ses créiteurs, de ses montants dus à d'autres gouvernements et de sa dette à long terme.

La direction est d'avis que la Ville n'est pas exposée à d'autres risques significatifs découlant de ses instruments financiers.

**11. TRANSFERTS AUX RÉSERVES**

---

Les transferts entre les fonds de réserve furent autorisés au conseil le 13 décembre 2021 par résolution à l'exception des transferts suivants : d'un montant de 40 000 \$ qui fut autorisé le 25 janvier 2021, d'un montant de 4 256 \$ qui fut autorisé le 8 février 2021, d'un montant de 750 000 \$ qui fut autorisé le 22 mars 2021, d'un montant de 30 000 \$ qui fut autorisé le 12 avril 2021, des montants de 1 000 000 \$, 900 000 \$, 70 000 \$ et 48 000 \$ qui furent autorisés le 26 avril 2021, et des montants de 650 000 \$, 47 000 \$ et 375 000 \$ qui furent autorisés le 28 juin 2021.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

---

12. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

---

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la Ville est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur la gouvernance locale* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

13. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUTS

---

La *Loi sur la gouvernance locale* exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts soient absorbés par le budget de la deuxième année suivante, soit réparti sur les quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	2021	2020
2021 excédent	510 803 \$	- \$
2020 excédent	189 998	189 998
2019 déficit	(2 025 612)	(2 700 816)
	(1 324 811) \$	(2 510 818) \$

---



## VILLE DE DIEPPE

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 31 décembre 2021

#### 14. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Équipement et machinerie	Véhicules	Bâtiments	Transports	Eau et égouts	Travaux en cours	Total 2021	Total 2020
<b>COÛT</b>										
Solde d'ouverture	28 609 470 \$	18 764 243 \$	5 498 150 \$	13 457 194 \$	97 775 487 \$	192 113 346 \$	126 860 904 \$	2 880 048 \$	485 958 642 \$	462 579 692 \$
Plus :										
Acquisitions de l'année	203 204	1 061 356	278 888	708 707	-	7 658 672	4 833 470	-	14 764 297	51 529 484
Dispositions de l'année	-	(75 181)	(234 211)	(546 889)	(305 393)	(727 722)	(93 432)	-	(1 982 808)	(1 662 817)
Variation nette des travaux en cours	-	-	-	-	-	-	-	1 331 067	1 331 067	(26 287 517)
Solde de clôture	28 812 674	19 770 418	5 542 827	13 619 032	97 470 094	199 044 296	131 600 942	4 211 115	500 071 398	485 958 642
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>										
Solde d'ouverture	-	6 499 394	3 090 967	6 619 294	29 416 354	64 473 584	32 891 421	-	142 901 014	132 737 756
Plus :										
Amortissement de l'année	-	969 705	531 006	979 700	3 556 931	5 161 751	1 703 406	-	12 902 599	11 660 291
Amortissement cumulé sur dispositions	-	(75 181)	(234 212)	(545 593)	(292 602)	(449 794)	(54 304)	-	(1 651 888)	(1 407 033)
Solde de clôture	-	7 394 008	3 387 761	7 053 401	32 680 683	69 185 541	34 540 523	-	154 241 917	142 991 014
<b>VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	28 812 674 \$	12 376 410 \$	2 155 066 \$	6 565 631 \$	64 789 411 \$	129 858 755 \$	97 060 419 \$	4 211 115 \$	345 829 481 \$	342 967 628 \$

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles louées de la Ville représentent des véhicules ayant un coût de 1 785 819 \$ (2020 - 1 785 819 \$) et de l'amortissement cumulé de 348 042 \$ (2020 - 270 699 \$).

Au cours de l'exercice, des immobilisations de transports de 2 946 179 \$ (2020 - 1 905 879 \$), des immobilisations d'eau et égouts de 2 249 875 \$ (2020 - 930 164 \$) et des terrains de 102 500 \$ (2020 - 40 300 \$) ont été reçus à titre de contributions des développeurs.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
31 décembre 2021

15. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transports	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2021 Consolidés	2020 Consolidés
<b>Revenus</b>									
Mandat d'imposition	8 350 341 \$	14 846 713 \$	17 090 283 \$	1 177 698 \$	2 479 200 \$	9 780 579 \$	- \$	53 723 814 \$	53 323 334 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	212 757	150 886	-	-	-	-	363 643	349 816
Ventes de services	-	-	-	-	-	1 629 575	11 714 687	13 344 262	12 309 788
Subvention de financement et de péréquation communautaire	182 731	324 869	373 987	25 772	54 252	214 028	-	1 176 639	1 095 459
Intérêts gagnés	23 699	42 133	48 503	3 342	7 036	27 757	18 369	170 839	228 857
Autres	321 517	1 426 136	7 424 018	44 509	859 730	522 136	2 527 172	13 125 218	15 577 113
	8 876 288	16 851 608	25 087 677	1 251 321	3 400 218	12 174 075	14 260 228	81 903 415	82 884 367
<b>Dépenses</b>									
Salaires et bénéfices	2 619 295	6 030 021	3 476 852	-	1 276 344	3 682 285	2 880 896	19 955 693	19 145 597
Biens et services	3 784 028	7 311 703	4 735 357	1 401 108	928 922	4 104 044	5 671 587	27 936 749	26 243 955
Amortissement	893 753	636 855	6 158 525	-	4 174	3 292 229	1 927 053	12 902 589	11 660 291
Intérêts	382 374	156 282	863 441	-	-	291 252	693 039	2 386 388	2 800 985
Autres	676 012	12 790	245 995	-	372 837	(34 525)	39 126	1 312 235	1 013 180
	8 345 462	14 147 651	15 480 170	1 401 108	2 582 277	11 335 285	11 211 701	64 503 654	60 864 008
<b>Excédent (déficit) de l'année</b>	532 826 \$	2 703 957 \$	9 607 507 \$	(149 787) \$	817 941 \$	838 790 \$	3 048 527 \$	17 399 761 \$	22 020 359 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

16. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonctionnement général	Capital général	Fonctionnement eau et égouts	Capital eau et égouts	Fonds de réserve	Total
Excédent des fonds pour l'année 2021	599 568 \$	14 818 999 \$	510 803 \$	4 312 256 \$	4 906 041 \$	25 137 667 \$
<b>Ajustements à l'excédent (déficit) annuel</b>						
Excédent (déficit) d'avant-dernière année	(623 604)	-	675 204	-	-	51 600
Élimination des transferts entre fonds						
Fonds de réserve de fonctionnement général	104 000	-	-	-	(104 000)	-
Fonds de réserve capital général	6 918 000	(1 597 000)	-	-	(5 321 000)	-
Transferts entre fonds	3 020 034	(3 020 034)	591 959	(591 969)	-	-
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout	-	-	18 000	-	(18 000)	-
Fonds de réserve capital d'eau et d'égout	-	-	837 000	(1 475 000)	638 000	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	6 348 762	(6 348 762)	1 968 000	(1 968 000)	-	-
Élimination d'un revenu interne	2 050 000	-	(2 050 000)	-	-	-
Dépense d'amortissement des immobilisations	-	(10 971 362)	-	(1 927 053)	-	(12 898 415)
Contributions en immobilisations des développeurs	-	3 048 679	-	2 249 875	-	5 298 554
Dépenses reclassées aux immobilisations corporelles	173 449	-	-	-	-	173 449
Argent reçu au lieu de terrain d'utilité publique, inscrit comme revenu différé	-	-	-	-	(7 935)	(7 935)
Achat de terrain d'utilité publique	-	(4 256)	-	-	4 256	-
Entente de commandite pour un projet capital	-	50 000	-	-	-	50 000
Perte sur disposition d'immobilisations	-	(291 991)	-	(39 127)	-	(331 118)
Surplus (déficit) annuel des autres entités consolidées	(6 434)	(4 174)	(63 433)	-	-	(74 041)
<b>Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2021</b>	<b>17 984 207</b>	<b>(19 138 900)</b>	<b>1 976 730</b>	<b>(3 761 264)</b>	<b>(4 808 679)</b>	<b>(7 737 906)</b>
Excédent (déficit) pour l'année 2021 selon les normes CSP	18 573 775 \$	(4 319 901) \$	2 487 533 \$	560 992 \$	97 362 \$	17 399 761 \$



VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
31 décembre 2021

17. ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve fonctionnement général	Réserve capital général	Réserve fonctionnement eau et égouts	Réserve capital eau et égouts	Terrains d'utilité publique	Total 2021	Total 2020
<b>Actifs et excédent accumulé</b>	<b>2 945 421 \$</b>	<b>15 926 694 \$</b>	<b>662 066 \$</b>	<b>2 530 449 \$</b>	<b>156 397 \$</b>	<b>22 221 027 \$</b>	<b>17 314 986 \$</b>
<b>Revenus</b>							
Intérêts	18 289	58 855	4 173	15 044	1 001	97 362	191 299
Contribution du fonds de fonctionnement général	594 000	6 916 000	-	-	-	7 512 000	5 558 000
Contribution du fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	18 000	637 000	-	655 000	1 629 000
Contribution du fonds de capital et emprunt général	-	1 079 000	-	-	-	1 079 000	-
Contribution du fond de capital des services d'eau et d'égout	-	-	-	2 000	-	2 000	-
Argent reçu au lieu de terrain d'utilité publique	-	-	-	-	7 935	7 935	27 639
	<b>612 289</b>	<b>8 055 855</b>	<b>22 173</b>	<b>654 044</b>	<b>8 936</b>	<b>9 553 297</b>	<b>7 405 938</b>
<b>Dépenses</b>							
Transfert au fonds de fonctionnement général	490 000	-	-	-	-	490 000	397 500
Transfert au fonds de capital et d'emprunt général	-	2 676 000	-	-	-	2 676 000	3 736 182
Transfert au fonds de capital des services d'eau et d'égouts	-	-	-	1 477 000	-	1 477 000	755 000
Achat de terrain d'utilité publique	-	-	-	-	4 256	4 256	15 000
	<b>490 000</b>	<b>2 676 000</b>	<b>-</b>	<b>1 477 000</b>	<b>4 256</b>	<b>4 647 256</b>	<b>4 903 682</b>
<b>Excédent (déficit) de l'année</b>	<b>122 289 \$</b>	<b>5 379 855 \$</b>	<b>22 173 \$</b>	<b>(622 956) \$</b>	<b>4 680 \$</b>	<b>4 906 041 \$</b>	<b>2 502 256 \$</b>

**VILLE DE DIEPPE**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2021

18. INFORMATION SUR ENTITÉS CONTRÔLÉES

	Ville de Dieppe	Expansion Dieppe Inc.	Gestion 1604 Inc.	Total 2021	Total 2020
Actifs	370 470 758 \$	3 708 790 \$	6 640 580 \$	380 820 128 \$	367 578 363 \$
Passifs	73 197 566	675 396	6 612 153	80 485 115	84 843 111
Excédent accumulé	297 273 192	3 033 394	28 427	300 335 013	282 935 252
Revenus	79 532 768	1 983 737	386 910	81 903 415	82 884 367
Dépenses	62 058 966	2 058 770	385 918	64 503 654	60 864 008
Excédent (déficit) pour l'année	17 473 802 \$	(75 033) \$	992 \$	17 399 761 \$	22 020 359 \$

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers consolidés.

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
31 décembre 2021

19. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau et égouts	Amortissement immobilisations corporelles	Revenus internes	Excédent/déficit avant-dernière année	Transferts	Transferts entités consolidées	Total
<b>Revenus</b>								
Mandat d'imposition	53 723 814 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	53 723 814 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	351 000	-	-	-	-	-	-	351 000
Ventes de services	2 050 600	11 352 500	-	-	-	-	-	13 403 100
Autres revenus de provenance interne	666 900	2 050 000	-	(2 050 000)	-	-	-	666 900
Subvention de financement et de péréquation communautaire	1 176 639	-	-	-	-	-	-	1 176 639
Transferts des réserves aux fonds de fonctionnement	793 000	92 000	-	-	-	(885 000)	-	-
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	5 936	-	-	-	-	-	-	5 936
Intérêts gagnés	26 000	7 500	-	-	-	-	-	32 500
Contribution Expansion Dieppe Inc.	147 504	63 826	-	-	-	-	(211 330)	-
Excédent d'avant-dernière année	623 604	-	-	-	(623 604)	-	-	-
	<b>59 562 997</b>	<b>13 565 826</b>	<b>-</b>	<b>(2 050 000)</b>	<b>(623 604)</b>	<b>(885 000)</b>	<b>(211 330)</b>	<b>69 358 889</b>
<b>Dépenses</b>								
Services d'administration générale	7 108 426	-	-	-	-	-	-	7 108 426
Services de protection	15 591 915	-	-	(2 050 000)	-	-	-	13 541 915
Services de transports	8 402 602	-	-	-	-	-	-	8 402 602
Services d'hygiène du milieu	1 309 156	-	-	-	-	-	-	1 309 156
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire	2 648 334	-	-	-	-	-	-	2 648 334
Services récréatifs et culturels	9 257 886	-	-	-	-	-	-	9 257 886
Approvisionnement en eau	-	4 914 667	-	-	-	-	-	4 914 667
Collectage et évacuation des eaux d'égouts	-	4 032 356	-	-	-	-	-	4 032 356
Intérêts sur la dette à long terme	1 780 759	740 600	-	-	-	-	-	2 521 359
Paiements de la dette à long terme	5 997 241	1 947 000	-	-	-	(7 944 241)	-	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux fonds de capital	6 842 778	1 256 000	-	-	-	(8 098 778)	-	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux réserves	624 000	-	-	-	-	(624 000)	-	-
Déficit de l'avant-dernière année	-	675 204	-	-	(675 204)	-	-	-
	<b>59 562 997</b>	<b>13 565 826</b>	<b>-</b>	<b>(2 050 000)</b>	<b>(675 204)</b>	<b>(16 667 019)</b>	<b>-</b>	<b>53 736 600</b>
Excédent (déficit)	- \$	- \$	- \$	- \$	51 600 \$	15 782 019 \$	(211 330) \$	15 622 289 \$



## VILLE DE DIEPPE

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

#### 20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES

	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
<b>Revenus</b>			
<i>Prestations de services à d'autres gouvernements</i>			
Autres municipalités			
Feu	200 000 \$	212 757 \$	198 893 \$
Province du Nouveau-Brunswick			
Rues et chemins	140 000 \$	140 023 \$	140 060 \$
Peinture des lignes sur chaussées	11 000	10 863	10 863
	151 000 \$	150 886 \$	150 923 \$
<i>Ventes de services</i>			
Arénas	1 264 800 \$	1 214 265 \$	578 662 \$
Centre aquatique et sportif	626 500	392 470	294 104
Scène mobile - location et commanditaires	-	1 304	-
Programmes	144 600	6 003	42 761
Location de terrains sportifs	14 700	15 533	6 646
Eau	5 580 000	5 678 820	5 746 081
Réseau d'assainissement	5 533 000	5 650 724	5 339 684
Connexions, services et autres	172 500	315 141	240 980
Intérêts gagnés	67 000	70 002	60 870
	13 403 100 \$	13 344 262 \$	12 309 788 \$
<i>Autres revenus de provenance interne</i>			
Permis de construction et autres permis	355 500 \$	849 733 \$	848 397 \$
Amendes			
Arrêté municipal	18 000	15 341	19 379
Loyers - matériel et immeuble	208 000	250 236	222 195
Divers	85 400	1 815 987	441 577
	666 900 \$	2 931 297 \$	1 531 548 \$

**VILLE DE DIEPPE**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
<b>Dépenses</b>			
<i>Services d'administration générale</i>			
Services législatifs			
Maire	55 474 \$	46 302 \$	41 485 \$
Conseillers	203 570	161 344	138 225
Autres	30 500	34 589	22 526
	289 544	242 235	202 236
Administration			
Greffier	260 310	264 055	253 885
Directeur	1 997 738	1 682 926	1 561 985
Immeubles	619 444	622 865	576 603
Avocat	245 000	304 440	370 259
Autres	1 656 950	1 853 087	960 620
	4 779 442	4 727 373	3 723 352
Gestion des finances			
Administration	222 567	226 882	216 361
Comptabilité	267 766	259 891	242 478
Vérification externe	52 000	50 750	52 788
	542 333	537 523	511 627
Services courants			
Coût d'évaluation	639 607	639 608	634 846
Autres services d'administration générale			
Congrès	13 000	11 168	5 885
Primes d'assurance responsabilité civile	265 000	245 416	265 426
Subvention - Théâtre Capitol	75 000	75 000	75 000
Subvention - autres	489 500	588 752	413 550
Autres	15 000	13 460	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	883 753	819 722
Gain sur disposition des immobilisations corporelles	-	(1 200)	(49 947)
	857 500	1 816 349	1 529 636
	7 108 426 \$	7 963 088 \$	6 601 697 \$

**VILLE DE DIEPPE**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2021

<b>20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)</b>	<b>2021 Budget</b>	<b>2021 Réal</b>	<b>2020 Réal</b>
<i>Services de protection</i>			
Service de police			
Contrat GRC et coûts municipaux	6 092 368 \$	6 092 369 \$	5 951 849 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	632 195	542 118	460 015
Service de lutte contre les incendies	4 969 021	4 822 333	4 462 614
Enquêtes sur les incendies et prévention	9 950	6 653	7 847
Poste et bâtiment	464 987	381 094	385 201
Matériel de lutte contre les incendies	541 750	554 345	383 309
Formation	59 000	43 103	42 911
	<b>6 676 903</b>	<b>6 349 646</b>	<b>5 741 897</b>
<i>Mesures d'urgence</i>			
Administration	-	86 443	34 111
Fournitures	6 000	75 605	198 406
	<b>6 000</b>	<b>162 048</b>	<b>232 517</b>
<i>Autres</i>			
Inspection de construction	359 252	375 575	364 587
Application des arrêtés	282 205	261 134	230 105
Protection des animaux	2 000	5 475	3 447
Destruction des insectes et parasites	123 187	95 477	95 477
Amortissement des immobilisations corporelles	-	636 855	634 846
Gain sur disposition des immobilisations corporelles	-	12 790	-
	<b>766 644</b>	<b>1 387 306</b>	<b>1 328 462</b>
	<b>13 541 915 \$</b>	<b>13 991 369 \$</b>	<b>13 254 725 \$</b>



**VILLE DE DIEPPE**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
<i>Services de transports</i>			
<i>Services communs</i>			
Administration	495 526 \$	397 421 \$	384 271 \$
Formation et perfectionnement	17 700	26 821	10 727
Génie civil, planification, surveillance	805 351	741 825	923 433
Matériel général	135 996	152 850	117 926
Ateliers et autres bâtiments	1 247 344	1 167 621	1 090 094
	<u>2 701 917</u>	<u>2 486 538</u>	<u>2 526 451</u>
<i>Chemins et routes</i>			
Entretien au cours de l'été	1 668 998	2 282 278	2 124 288
Trottoirs	68 000	27 026	30 301
Fossés de drainage et ponceaux	-	-	124 804
Égouts pluviaux et fossés de drainage	112 800	118 456	62 673
Enlèvement de la neige et de la glace	1 628 887	1 366 283	1 466 108
	<u>3 478 685</u>	<u>3 794 043</u>	<u>3 808 174</u>
Éclairage des rues	505 000	519 554	486 156
<i>Services relatifs à la circulation</i>			
Indicateurs des rues	27 000	28 106	29 898
Traçage des voies de circulation	58 000	59 723	55 821
Signaux routiers	79 500	95 935	60 659
	<u>164 500</u>	<u>183 764</u>	<u>146 378</u>
Transport en commun	1 552 400	1 228 310	1 348 003
Amortissement des immobilisations corporelles	-	6 158 525	5 831 489
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	245 995	113 752
	<u>-</u>	<u>6 404 520</u>	<u>5 945 241</u>
	<u>8 402 502 \$</u>	<u>14 616 729 \$</u>	<u>14 260 403 \$</u>

## VILLE DE DIEPPE

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
<i>Services d'hygiène du milieu</i>			
Dépotoirs et enlèvement des ordures	1 309 156 \$	1 401 108 \$	1 241 736 \$
<i>Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire</i>			
Commission d'urbanisme	29 296 \$	- \$	26 044 \$
Planification et développement	616 293	541 750	540 744
Remembrement foncier et réserve foncière	190 000	155 579	182 448
Expansion Dieppe Inc.	1 190 184	1 260 785	1 266 232
Commission de développement économique	149 100	149 100	149 100
Plan de développement durable	178 500	35 274	91 738
Embellissement et amélioration de terrains	106 000	62 778	49 016
Amortissement des immobilisations corporelles	-	4 174	4 948
Tourisme	188 961	-	-
Provision pour baisse de valeur sur stocks de terrains	-	372 837	425 952
	2 648 334 \$	2 582 277 \$	2 736 222 \$
<i>Services récréatifs et culturels</i>			
Administration	518 406 \$	379 013 \$	407 759 \$
Centres communautaires	958 154	556 447	381 476
Centre aquatique et sportif	1 656 406	1 471 012	1 389 835
Arénas	2 683 292	945 613	1 752 902
Parcs et terrains de jeux	2 874 850	2 558 422	2 991 804
Autres services récréatifs	538 783	368 057	221 142
Arénas - UNIPlex	-	1 497 203	-
Formation et perfectionnement	8 600	10 562	2 175
Bibliothèque	19 395	437	416
Amortissement des immobilisations corporelles	-	3 292 229	2 618 499
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(34 962)	12 986
	9 257 886 \$	11 044 033 \$	9 778 994 \$

## VILLE DE DIEPPE

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
<i>Approvisionnement en eau</i>			
Administration	598 500 \$	532 250 \$	481 015 \$
Conduite et distribution	2 115 528	1 936 266	1 750 611
Force motrice et pompage	274 639	257 909	312 554
Achat d'eau	1 800 000	1 697 610	1 906 287
Test source d'eau	-	10 484	50 701
Facturation et perception	126 000	138 377	127 564
Amortissement des immobilisations corporelles	-	963 526	875 393
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	19 563	10 736
	<b>4 914 667 \$</b>	<b>5 555 985 \$</b>	<b>5 514 861 \$</b>
<i>Collectage et évacuation des eaux d'égouts</i>			
Administration	284 086 \$	250 040 \$	218 334 \$
Système de collectage des eaux d'égouts	1 110 539	1 066 367	1 016 433
Stations de relèvement des eaux d'égouts	38 800	48 509	34 207
Épuration et évacuation des eaux d'égouts	2 484 930	2 484 930	2 404 290
Facturation et perception	114 000	129 741	114 992
Amortissement des immobilisations corporelles	-	963 527	875 394
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	19 563	10 735
	<b>4 032 355 \$</b>	<b>4 962 677 \$</b>	<b>4 674 385 \$</b>
<i>Services financiers - général</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	1 359 000 \$	1 310 973 \$	1 530 461 \$
Emprunt - hôtel de ville			
Intérêts - long terme	421 759	382 376	409 088
	<b>1 780 759 \$</b>	<b>1 693 349 \$</b>	<b>1 939 549 \$</b>



## VILLE DE DIEPPE

---

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2021

---

20. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
<i>Services financiers - eau</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	471 000 \$	432 060 \$	580 719 \$
<i>Services financiers - égouts</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	269 600 \$	260 979 \$	280 717 \$